Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

9 OCTOBRE 2026 - N°4282 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

## Quelle suite pour le festival Magistral ?

Le rideau s'est refermé sur la sixième édition du festival de magie Magistral à Vouneuil-sous-Biard. Quelle sera la suite ? Le point avec le président de l'association organisatrice et avec le directeur artistique de cet événement unique dans la Vienne.

P. 5

POITIERS

## La mode responsable sera à l'honneur

P. 6

MONTMORILLONNAIS

## Le plein de sorties pour les vacances

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

## L'église Saint-Agapit d'Andillé

P. 4

# Passe d'armes entre le Préfet et la Coordination rurale




**La Coordination rurale de la Vienne appelait les agriculteurs à manifester leur désarroi devant la préfecture, à Poitiers. Les débordements observés ont entraîné une réponse ferme des services de l'État.** P. 2

CELLES-SUR-BELLE

## Rencontrez des forgerons à l'abbaye

Après le succès de leur première rencontre de 2024, dont l'œuvre collective « Vulca Cella » est installée devant l'abbaye royale, les Copains d'enclume renouvellent l'opération.

P. 11



LOUDUN

## Le numérique dans toute son ampleur

L'édition 2026 des Heures Numériques, une manifestation du Département, se déroulera les 10 et 11 octobre à Loudun, sur le thème des « Jeux et imaginaires connectés ».

P. 3



**Agriculture** La Coordination rurale de la Vienne appelait les agriculteurs à manifester leur désarroi et leur colère devant la préfecture de la Vienne, mardi 29 septembre. Les débordements observés ont entraîné une réponse ferme des services de l'État, dénoncée par le syndicat agricole qui souhaite également repositionner le débat sur le fond.

# Passe d'armes entre la Coordination rurale et la préfecture de la Vienne




Des slogans sans équivoque. *CR86*



Les agriculteurs déversent leur colère. *CR86*

**VIVRE DANS LA VIENNE**

L'appel avait été lancé par la Coordination rurale de la Vienne, concernant la fin de journée du mardi 29 septembre. « *Ce soir, rendez-vous à 19 h devant la préfecture de Poitiers. Le plan CASI (Climat, Adaptation, Sécheresse, Incendie) et son fonds de réarmement ne sont pas à la hauteur de la détresse dans nos fermes. Face à cela, l'administration nous contraint toujours plus. Nous, agriculteurs, voulons travailler librement, produire et faire vivre nos territoires !* »

Et de s'adresser « *au gouvernement et ses députés associés : avez-vous condamné définitivement la rentabilité et la souveraineté agricole de la France ? La mobilisation se poursuit. Le plan Climat, Adaptation, Sécheresse, Incendie et son fonds de réarmement sont une véritable fumisterie face aux réalités vécues quotidiennement dans les fermes. Dans le même temps, notre métier est toujours plus entravé par des normes, de la paperasse et des contrôles. Nos charges ne font qu'augmenter (GNR, fermage, intrants, engrais, matériel, etc.) au détriment de notre rentabilité, qui n'existe plus. Nous refusons cette situation, et nous ne lâcherons rien.* »

Les revendications sont annoncées comme « *simples et non négociables* » et sont énumérées par François Turpeau, président de la Coordination rurale 86 : « *Changez de vision de politique agricole pour redonner à nos fermes de la rentabilité, et donc du revenu. C'est ainsi que l'espoir reviendra dans le monde agricole. Foutez-nous la paix et laissez-nous travailler ! Face à cette situation aussi grave, mettez fin à l'empilement des contrôles et des contraintes administratives. N'y a-t-il pas eu assez de suicides et de familles détruites à votre goût ? Il est temps que l'enfumage politique cesse et que de réelles solutions soient prises face à la crise structurelle que vit l'agriculture. Nous continuerons à porter cette exigence et à mener des actions publiques pour que nos revendications soient entendues.* »

La colère s'est donc déversée ce soir-là au propre comme au figuré sur la place Aristide-Briand, en plein cœur de Poitiers. Avec des débordements peu goûtés par les services de la préfecture qui ont fait état de la réaction suivante le lendemain. « *Hier soir, un rassemblement d'agriculteurs et d'engins agricoles a été organisé devant la préfecture de la Vienne à l'initiative de la Coordination rurale. À cette occasion, des quantités importantes de papiers ont été déversées sur la voie publique.*

*À l'issue de cette manifestation, des pneus et du lisier ont également été déversés sur la voie publique, devant le site de la direction départementale des territoires (DDT), avec des dégradations commises sur l'enceinte du site.*

*Le préfet de la Vienne condamne fermement ces actions, alors même que les services de l'État sont fortement mobilisés pour accompagner la profession agricole, depuis plusieurs semaines, dans la gestion des conséquences de la sécheresse et des fortes chaleurs subies par notre département.* »

Le texte se poursuit ainsi : « *De telles actions, dont la première porte atteinte à un des symboles de la République, ne sont pas de nature à faire avancer la cause agricole. Elles traduisent en effet un manque de respect vis-à-vis des femmes et des hommes des services de l'État qui s'engagent quotidiennement au profit des habitants de la Vienne et notamment des agriculteurs. Elles s'inscrivent également, d'une certaine manière, dans une tendance à considérer que les actions revendicatives peuvent mettre en cause, sans retenue, les institutions et les agents publics, et porter atteinte aux biens de la collectivité.*

*Elles constituent enfin une forme de mépris vis-à-vis des agents des services techniques de la Ville de Poitiers chargés du nettoyage de la voie publique, lequel a été réalisé aux frais de la collectivité, ainsi qu'aux agents de la préfecture qui devront assurer la remise en état des installations dégradées.* »

Aussi, tous les constats ont été effectués pour que les infractions commises puissent donner lieu à des suites administratives et judiciaires. Un dépôt de plainte pour dégradations a également été déposé, avec demande de prise en charge de leur coût.

« *Indépendamment de cette manifestation et des actions menées, le préfet de la Vienne et les services de l'État continueront à travailler avec engagement et détermination d'une part à la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement existants au profit de la profession agricole et, d'autre part, à la recherche des solutions et des adaptations nécessaires, en s'appuyant tant sur les politiques nationales que sur les ressources et les dynamiques locales, pour que l'agriculture continue de contribuer de manière essentielle à l'économie et au patrimoine naturel de notre département.* »

### Des aides pour les agriculteurs en difficulté

La préfecture de la Vienne continue son propos en rappelant que le gouvernement a mis en place un plan d'aide (plan Climat, Adaptation, Sécheresse, Incendie - CASI) de plus de 1 milliard d'euros en 2026 (près de 1,5 milliard d'euros sur deux ans). « *C'est un effort important, dans un contexte difficile pour les finances de notre pays, qui va conduire à des redéploiements budgétaires et donc des efforts demandés à d'autres politiques publiques, pour en assurer la mise en œuvre.*

*Outre le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), qui va représenter plusieurs millions d'euros pour notre département, un peu plus de 3 millions d'euros d'aides vont être versés à partir de la fin du mois d'octobre aux exploitations les plus en difficulté dans le cadre du fonds de réarmement agricole. Elles viendront compléter différents dispositifs mis en place pour alléger les charges des agriculteurs, telles le soutien au gazole non routier agricole (GNR) ou l'aide à l'achat d'engrais ; ou encore les indemnisations dans les prochains mois des pertes de récolte dans le cadre de l'indemnité de solidarité agricole (ISN).* »

Et de conclure : « *Grâce aux aides qui seront versées dans le cadre du plan CASI et avec le versement de l'avance PAC, les trésoreries des exploitations agricoles bénéficieront d'environ 80 millions d'euros dès octobre - novembre de cette année.* »

### « Vous êtes le premier Préfet à avoir un tel comportement »

Une réponse qui n'a pas été du goût de la Coordination rurale de la Vienne, qui, par la voix de son président François Turpeau, dans une lettre ouverte adressée à Charles Giusti, préfet de la Vienne, exprime son souhait « *de réagir aux suites que vous avez décidé de donner à notre manifestation en date du 29 septembre 2026, et notamment à la plainte déposée. Cette plainte confirme notre ressenti : vous êtes davantage préoccupés par la préservation de votre image et de votre autorité que par la prise en compte concrète des difficultés rencontrées quotidiennement par les agriculteurs de la Vienne. Aucune initiative de votre part n'a été prise pour notre département. Plusieurs exemples, en seulement quelques semaines, en sont particulièrement révélateurs.* »

L'agriculteur de citer la demande de dérogation de jachère, « *formulée dès mars. Elle n'a finalement été validée qu'au mois de juin, alors même que, à cette période, la valeur nutritive des jachères était inexistante. Ce délai a été dramatique pour les éleveurs : ce retard participe cruellement à la pénurie de nourriture. Il en va de même pour la dérogation relative aux cultures intermédiaires : les modalités sont excessivement complexes et difficilement applicables sur le terrain, alors même que des dérogations complètes et totales ont été mises en œuvre par vos collègues, plus lucides, dans d'autres départements.* »

François Turpeau, poursuit ainsi : « *Nous constatons également votre position concernant les volumes HMUC* (NDLR : rapport Hydrologie, Milieux, Usages, Climat - HMUC - du bassin du Clain) *: vous privilégiez un passage en force. Or, lorsqu'il s'agit d'une ressource aussi essentielle que l'eau, le dialogue est stratégique. À tout cela s'ajoute la déclinaison départementale du plan CASI que vous soutenez. Vous restez dans une décision centralisée parisienne, en faisant abstraction des difficultés de votre territoire. Ce plan inadapté est déconnecté des difficultés du terrain.*

*Vous êtes le premier Préfet à avoir un tel comportement. Nous avons, par le passé, connu des désaccords avec vos prédécesseurs mais notre métier, nos contraintes, nos difficultés et nos paroles étaient considérés. Aujourd'hui, ce sentiment est profondément dégradé.*

*Alors que de nombreux agriculteurs sont à bout et vivent une crise structurelle, votre première réponse à notre mobilisation est une agression judiciaire. Comment s'imaginer par la suite avoir une conversation constructive auprès de l'État ?*

*Lorsque des agriculteurs en arrivent à manifester leur désarroi de manière aussi visible, c'est sur ses causes qu'il faut répondre.*

*Vous écrivez également votre compassion à l'égard des agents au service de l'État. Mais hier soir, selon les propos du directeur de la police, où était-elle lorsque vous avez ordonné de positionner ses agents à proximité immédiate de nos bennes, dans une situation où un déversement représentait un risque pour leur sécurité ? Et tout cela dans le seul but de provoquer un accident afin d'interpeller les agriculteurs, déjà à bout dans leur quotidien.*

*Nous refusons que les forces de l'ordre soient placées volontairement dans des situations de tension et que les agriculteurs soient mis en danger à force de ne jamais être écoutés par les services de l'État et le gouvernement. Votre responsabilité est de garantir la sécurité de tous.*

*Monsieur le Préfet, vous n'êtes pas un chef d'armée et nous ne sommes pas vos ennemis. Les agriculteurs de la Vienne ne sont pas des adversaires de l'État. Ils sont des citoyens, des travailleurs, des chefs d'exploitation et des familles qui souhaitent pouvoir continuer à exercer leur métier et à nourrir les concitoyens dans des conditions viables.* » Dans les jours qui ont suivi, la colère sociale s'est poursuivie avec les blocages des lycées. La rentrée sociale se révèle donc explosive, comme annoncé.

***Olivier JAUNAY***

**Société** L'édition 2026 des Heures numériques, une manifestation du Département, se déroulera les 10 et 11 octobre à Loudun, sur le thème des « Jeux et imaginaires connectés ».

# Le numérique dans toutes ses dimensions

**LOUDUN**

La prochaine édition des Heures numériques se déroulera les 10 et 11 octobre, à l'Espace culturel René-Monory à Loudun. L'événement a été présenté jeudi 24 septembre, avec les partenaires de l'événement, par Séverine Saint-Pé, vice-présidente du Département en charge de l'Aménagement et de l'Inclusion numériques et présidente de Vienne numérique, Fabien Guérin, directeur de Vienne numérique, Marion Strobel, déléguée générale de l'association FuturoLAN, et Pierre Mc Mahon, directeur général de l'association les orKs Grand Poitiers.

Placée sous le thème des *Jeux et imaginaires connectés*, cette nouvelle édition propose une immersion dans des univers mêlant innovation, divertissement et création. Au programme de ces deux jours : ateliers d'initiation, animation en réalité virtuelle, expositions, tournois de jeux vidéo, espace d'échanges pour obtenir des conseils et des ressources. Gratuit et accessible à tous, cet événement s'adresse aussi bien aux novices et curieux qu'aux passionnés.

L'enjeu de la transformation numérique n'est pas que technologique, il est tout aussi culturel et humain : accès aux droits et aux services, insertion sociale et professionnelle...

« *Depuis plus de 10 ans, le Département de la Vienne participe activement à l'aménagement numérique du territoire. Cette priorité s'accompagne d'une politique d'inclusion numérique qui vise à repérer les populations en difficulté avec le numérique ou peu équipées pour les aider à devenir autonomes* » avance la collectivité.

La stratégie départementale d'inclusion numérique 2024-2027 s'articule autour de trois engagements : renforcer l'accès à Internet ; accompagner aux usages en prenant en compte la diversité des publics et des territoires ; structurer le travail des différents acteurs et partenaires.

Pour accompagner et structurer la politique d'inclusion, le Département a mis en œuvre un plan d'actions, avec notamment la création en 2022 de la première édition des Heures numériques.

Organisée avec Vienne numérique, en partenariat avec l'association FuturoLAN, cette manifestation grand public donne rendez-vous à toutes les personnes qui cherchent à comprendre et appréhender la culture numérique et ses usages, de manière ludique et pédagogique, et vise à faire connaître tous les dispositifs facilitant l'inclusion numérique.




**Présentation de l'édition 2026 à l'Hôtel du Département, à Poitiers.** *Département de la Vienne*

Après le succès des premières éditions, les Heures numériques s'installent cette année à Loudun. Cette édition, conçue dans le même esprit que les premières éditions, propose des animations pour appréhender les usages et outils numériques, dans une approche ludique et familiale.

L'événement propose de découvrir tout l'univers des jeux vidéo avec des tournois mais aussi des simulateurs pour petits et grands, des animations en réalité virtuelle, et un espace d'échanges pour mieux appréhender le numérique et ses outils.

**Tournois eSport.** Animées par FuturoLAN, plusieurs compétitions sont prévues pour s'affronter dans une ambiance conviviale. Super Smash Bros - samedi - accès à partir de 12 ans - inscription en ligne ou sur place. Nintendo Switch Sports - dimanche 10 h. Mario Kart 8 Deluxe - dimanche 14 h - à partir de 7 ans - inscription en ligne ou sur place.

Inscriptions sur : lesheuresnumeriques.fr/tournois

Un grand jeu familial par équipe est organisé tout au long du week-end, composée d'un parent et d'un enfant, avec de nombreux lots à gagner dont deux consoles Nintendo Switch 2.

**Jeux vidéo rétro.** 16 bornes d'arcade et anciennes consoles emblématiques seront en accès libre pour redécouvrir les grands classiques du jeu vidéo ! Animé par les orKs Grand Poitiers et Rétrogameboys86, cet espace est conçu pour favoriser les échanges entre les générations autour d'une culture commune du jeu.

**Réalité virtuelle, création et expériences immersives.** Les visiteurs pourront participer à des démonstrations de réalité virtuelle pour transformer leurs dessins en jeu-vidéo, mais aussi tester des simulateurs (simulateur de conduite, tambour interactif, mur de jeux géant) et découvrir des espaces de création numérique et expériences mêlant supports physiques et univers numériques.

**Un espace d'échanges autour des usages du numérique.** Les visiteurs pourront rencontrer notamment les conseillers numériques du Département, de l'Association Communiquer, Lire, Écrire (Aclé) et de la Croix-Rouge, afin d'obtenir des conseils, maîtriser les bonnes pratiques et bénéficier d'un accompagnement pour devenir plus autonomes dans leurs usages numériques.

Seront également présents des animateurs de l'Espace Jeunes de la communauté de communes du Pays loudunais, le Picta'bus de la Maison des adolescents et des jeunes adultes de la Vienne, la Bibliothèque départementale de la Vienne ainsi que le Club informatique RND86.

Les orKs Grand Poitiers proposent également des animations consacrées à la parentalité numérique, pour aborder la place des écrans dans le quotidien, les jeux vidéo ou encore les réseaux sociaux à travers des animations ludiques et discussions libres favorisant la communication entre les parents et les enfants.

***Olivier JAUNAY***

*Les Heures Numériques auront lieu le samedi 10 et dimanche 11 octobre à l'Espace culturel René-Monory, 1 boulevard du Maréchal-Leclerc à Loudun. Samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h - Stationnement gratuit, buvette. Plus d'informations et programme complet sur les heuresnumeriques.fr*

**Plus de souplesse pour votre budget !**

**Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel**

**17,50 € PAR TRIMESTRE**

**Exclusivement par prélèvement* :**
pour un règlement échelonné et automatique

**CETTE OFFRE COMPREND :**

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine




**MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES**
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Email :** ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

**Groupe Courrier Français - Service Abonnement**
**Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX**

**À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE**

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
VIENNE ET DEUX-SÈVRES

Patrimoine religieux

# L'église Saint-Agapit d'Andillé



Un des chapiteaux sculptés que le visiteur pourra découvrir en arrivant devant l'église. *Daniel BIRON*



L'église Saint-Agapit d'Andillé aux Roches-Prémarie-Andillé. *Daniel BIRON*

## ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

### Une origine ancienne

Le nom d'Andillé – « *Andilliacum* » – évoque un domaine du temps de la Gaule romaine ou du haut Moyen-Âge. Une église y existe au XI[e] siècle et a, au cours de ce siècle, fait partie des possessions de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Par la suite, la cure sera à la nomination du prieur de Ligugé, jusqu'à la Révolution.

### Sous le patronage de saint Agapit

L'église est en bon état en 1804, mais la cure ne sera pas rétablie pendant les premières décennies du siècle. Le 9 février 1842 le roi autorise la donation faite par Mme veuve Rougemont : une maison dite le Prieuré d'Andillé, l'église et l'ancien cimetière du lieu, pour servir au culte catholique et à l'habitation du futur desservant de l'église. L'érection en succursale est du 21 août 1842.

Saint Agapit est un martyr honoré à Preneste dans le Latium, aujourd'hui Palestrina. Sa fête est le 18 août, ce qui correspond à la date à laquelle il était fêté au XIX[e] siècle à Andillé. C'est bien ainsi qu'il est représenté dans une statue du chœur, à gauche, jeune homme portant la palme du martyre et une croix.

Pourtant il est vraisemblable que le patronage soit plutôt, à l'origine, celui du saint de ce nom qui, venu de la région de Toulouse, se fixa au V[e] siècle sur le bord de la Sèvre et y construisit une église dédiée au saint toulousain Saturnin. Agapit mourut peu avant 500 et eut pour successeur saint Maixent, dont la renommée éclipsera celle d'Agapit, et qui a donné son nom à un des monastères les plus anciens de la région.

Andillé est la seule église du diocèse de Poitiers dédiée à saint Agapit.

### Une église composite

C'est de l'extérieur, du côté sud, que l'on saisit le mieux la structure de l'église : nef sans contrefort, avec légère avancée d'une chapelle latérale, clocher octogonal à flèche en charpente auquel on accède, par l'extérieur, par un escalier massif au nord du chœur, chœur renforcé de contreforts gothiques.

Dans la façade du XIX[e] siècle, qui comporte une rosace, au centre de laquelle est une croix pattée, une horloge, et une croix au sommet du pignon, on a heureusement replacé le portail roman de la fin du XII[e] siècle. Il a des voussures et une archivolte à pointes de diamant ; un des chapiteaux, à droite, a une tête dans son angle. Ce portail est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH, 1935).

À l'intérieur, l'église est divisée en deux par deux débuts de murs qui séparent la nef du chœur. La nef, du XIX[e] siècle, est voûtée en berceau brisé ; le mur sud est ouvert pour une chapelle latérale. Une tribune a été élevée au-dessus de l'entrée. Le chœur gothique, voûté en arc brisé, se termine par un chevet plat percé d'une grande verrière.

### Les vitraux

L'église n'est éclairée que par la rosace du mur ouest, une petite baie au sud, en fin de nef, avec un vitrail comportant un écu à croix de Saint-André, de M.G. Monthoiron, Vienne, 9. 1967, et une grande baie axiale à l'est.

Cette grande fenêtre comporte deux verrières jumelles, qui ne sont ornées que d'une bordure à motifs géométriques en losanges rouge et violet foncé alternés, et a en sommet un oculus historié. Y est représenté le Christ en croix, entouré de la Vierge Marie et de Jean. « *Voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait Jésus dit à sa mère :* 'Femme, voici ton fils' *(MULIER, ECCE FILIUS TUUS). Puis il dit au disciple :* 'Voici ta mère' *(ECCE MATER TUA) », d'après Jean 19, 25-26. Sur l'écriteau au-dessus de la tête du Christ, Pilate avait fait écrire : 'Jésus de Nazareth Roi des Juifs'* (*JHESUS NAZARENUS REX JUDAEORUM*), comme le rapporte Jean 19, 19. Le nom de Jésus est en abrégé, en mêlant lettres latines et grecque (IHC).

### Mobilier

Il faut s'arrêter à l'entrée pour admirer les fonts baptismaux, à gauche, et le bénitier à droite qui forment un ensemble. L'un et l'autre de forme ovale ont un décor à godrons et pourraient dater du XVII[e] siècle. Ils viennent de la chapelle des Roches-Prémarie (ISMH, 16 décembre 1966).

L'autel, table de pierre sur deux piliers, placé, à la suite du concile de Vatican II (1962-1965), en avant du mur oriental pour permettre la célébration face au peuple, comme cela se faisait durant le premier millénaire chrétien, a été consacré le 11 décembre 1966.

Un autel du XIX[e] siècle se trouve dans la chapelle latérale ouverte dans le mur sud de la nef.

Un grand crucifix est fixé en face, au mur nord.

L'église n'a pas de chemin de croix.

### Statuaire

Toutes les statues de l'église sont monochromes.

Sur l'autel de la chapelle latérale de la nef se trouve un Sacré-Cœur, les bras grands ouverts, avec un cœur enflammé sur la poitrine.

La dévotion au Cœur de Jésus, comme symbole de son amour pour les hommes, apparaît à la fin du XIII[e] siècle. Elle est popularisée en France par une religieuse visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque, à qui Jésus est apparu, lui montrant son cœur, entre 1673 et 1675 ; c'est à elle aussi que l'on doit l'expression de Sacré-Cœur. En 1765, le pape Clément XIII autorise la fête du Sacré-Cœur qu'il fixe au vendredi après la Fête-Dieu ; la fête sera étendue au monde entier en 1856 par Pie IX qui béatifie Marguerite-Marie en 1864.

Un bourgeois parisien, Alexandre Le Gentil, réfugié à Poitiers lorsque les Prussiens menaçaient Paris, fait le vœu, en janvier 1871, de dédier une église nationale au Sacré-Cœur. En 1873 un groupe de plus de cent députés, venus en pèlerinage à Paray-le-Monial, proclament solennellement la consécration de la France au Sacré-Cœur ; la même année l'Assemblée vote une loi déclarant d'utilité publique l'érection d'une basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Celle-ci a été construite de 1875 à 1910.

En fin de nef se trouvent les statues de la Vierge à l'Enfant, à gauche, de Jean-Baptiste avec une brebis à ses pieds, à droite.

Dans le chœur, au nord, on a la statue de saint Agapit, en jeune martyr, et un Saint-Louis. Le saint roi Louis IX est représenté avec la précieuse relique de la couronne d'épines.

Louis IX (1214-1270). Il fit bâtir la Sainte-Chapelle de Paris, dans l'île de la Cité, pour abriter les reliques de la Passion et notamment la couronne d'épines qu'il avait acquise en Orient. Saint Louis est canonisé dès 1297 mais son culte se répand surtout à partir du XVII[e] siècle. Il devient alors le protecteur de la France et de sa monarchie.

Au mur sud du chœur se trouvent une statue représentant saint Joseph et l'Enfant, ainsi qu'une statue de sainte Radegonde, avec ses attributs habituels, couronne, sceptre et livre.

Radegonde, princesse thuringienne, épouse Clotaire, roi des Francs. Révoltée par la violence du roi et de son entourage, elle s'en écarte, devient moniale et fonde au milieu du VI[e] siècle, l'abbaye Sainte-Croix à Poitiers sans en être l'abbesse. Elle meurt en 587 et deviendra la sainte patronne de la ville. Fête le 13 août.

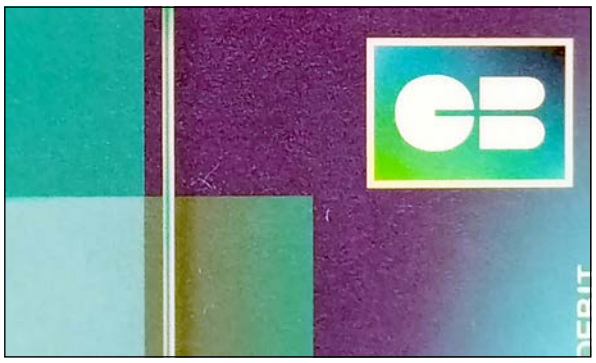
À travers ses murs et son mobilier, l'église d'Andillé garde des témoignages d'une longue histoire, époque romane, époque gothique, XVII[e] siècle, XIX[e] siècle, XX[e] siècle.

La façon de bâtir, la façon de prier changent, mais c'est toujours le même Seigneur.

***PARVIS - Centre théologique de Poitiers***

Sécurité La collectivité de Grand Poitiers alerte sur une tentative d'escroquerie à domicile : de faux techniciens se présentent chez des abonnés.

# Des tentatives d'escroquerie



C'est une escroquerie à la carte bancaire qui est évoquée par les services de Grand Poitiers (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

## GRAND POITIERS

Dans un communiqué, la collectivité de Grand Poitiers relate avoir été informée par deux abonnés « *d'une escroquerie à la carte bancaire dont ils ont été victimes, pour un montant de 5 euros. Le mode opératoire semble identique dans les deux cas : une personne se présente au domicile de l'abonné en se faisant passer pour un technicien de Grand Poitiers. Elle indique devoir intervenir sur le compteur, notamment pour remplacer un joint à la suite d'une fuite, en évoquant également les fortes chaleurs. À l'issue de l'intervention, l'abonné est invité à régler 5 euros par carte bancaire.* »

Les deux abonnés concernés ont été invités à déposer plainte et à se rapprocher rapidement de leur banque. Grand Poitiers a par ailleurs signalé ces agissements à la police. Grand Poitiers de rappeler « *les bons réflexes à avoir en tête* » : les agents de la Direction Eau-Assainissement peuvent présenter leur carte professionnelle lors d'une intervention à domicile. En cas de doute, les habitants sont invités à contacter la Direction Eau-Assainissement avant de laisser entrer quiconque, via le numéro d'accueil (05.49.52.35.35) ou via le standard du pôle relations abonnés (05.49.52.37.29).

Grand Poitiers invite les habitants à la vigilance et à relayer cette information auprès de leurs proches, en particulier les personnes isolées.

***Olivier JAUNAY***

## Coup de crayon




Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

**Société nouvelle Courrier français :** SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

**RÉDACTION** · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
**Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

**ANNONCES LÉGALES** · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

**ABONNEMENT - DIFFUSION** · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63

**Intégral 1 an** (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

**IMPRIMERIE**
**Digitaprint :** 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
**CPPAP :** 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

**Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.**

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

**Magie et illusion** Le rideau s'est refermé sur la sixième édition du festival de magie Magistral à Vouneuil-sous-Biard, dimanche 13 septembre. Quelle sera la suite ?

# Le festival Magistral reviendra l'an prochain

**VOUNEUIL-SOUS-BIARD**

Par un dimanche après-midi ensoleillé, le 13 septembre dernier, le magicien et illusionniste international Phil Keller, avec son assistante et compagne Rebecca, établis dans le département voisin des Deux-Sèvres, enchaînaient des tours plus surprenants les uns que les autres dans la salle de spectacle Rives-de-Boivre de Vouneuil-sous-Biard. Il s'agissait là de la clôture du festival Magistral, sixième édition du nom, qui avait démarré dès le vendredi.

Le président de l'association organisatrice, Damien Fallon, avouait après le tombé de rideau « *être ravi du déroulement de cette nouvelle édition, les artistes étaient déchaînés, le public aussi, les deux se portent mutuellement, et nous avons terminé en apothéose avec Phil Keller qui termine sous une tempête de neige, c'était vraiment incroyable. Je retiens un public et des partenaires ravis, des bénévoles fatigués mais on tient encore le coup, on peut déjà donner rendez-vous l'an prochain au public, on va tout faire pour que ça se passe a minima aussi bien que cette année.* »

Et de préciser que : « *Malgré un contexte morose, où les gens peuvent aller moins facilement au spectacle, le public a répondu présent, mais si on avait encore plus de partenaires, institutionnels et privés, on pourrait proposer plus facilement des tarifs réduits au public. Personne n'a envie que ça s'arrête, le public nous suit.* »

À l'heure du bilan, l'enthousiasme était un peu plus modéré du côté de Maurice Douda, magicien de renom et directeur artistique du festival Magistral depuis ses débuts. Il estimait « *que le festival a manqué de communication, c'est un peu dommage, ce n'était pas plein ni vendredi soir, ni samedi après-midi ni ce dimanche après-midi, et hier soir on était presque complets mais pas totalement. Les problèmes de pouvoir d'achat peuvent avoir leur incidence bien sûr mais l'année dernière on a refusé du monde à chaque représentation. Pourtant n'a eu que des spectacles de qualité, avec de grands professionnels.* »

Pour la prochaine édition, il aimerait « *que des choses changent, je travaille bénévolement depuis six ans, j'amène mon expérience et mon carnet d'adresses, ceux que je connais qui font le même boulot que moi, ils sont tous payés, ce n'est pas mon cas... Sur le fond j'aimerais que le festival continue comme ça, avec deux galas, un le vendredi soir et l'autre le samedi soir, un spectacle le samedi après-midi et le dimanche après-midi, c'est un festival sur plusieurs jours, une proposition unique en la matière dans la Vienne. J'espère que les habitants se rendent compte de la chance qu'ils ont de pouvoir voir ces artistes internationaux, qui ont fait de nombreuses télévisions, à Vouneuil-sous-Biard. D'autant que nous avons toujours la même qualité d'exigence, on m'a dit fallait baisser le nombre d'artistes mais non, on me dit souvent que je suis trop dur avec les gens mais quand on est artiste et qu'on veut exceller, il faut mettre la barre très haut, je l'ai mis très haute à la première édition il y a six ans, je ne peux pas redescendre ce n'est pas possible. L'association Magistral qui organise le festival est parfaitement au courant de tout ça.* »

Maurice Douda se réjouit que ces spectacles puissent susciter des vocations, notamment chez les plus jeunes, « *des gamins demandent comment devenir magiciens, on leur dit que c'est beaucoup de travail, on leur donne quelques ficelles, qui contacter, quel club aller voir, quel livre acheter, mais ça ne s'apprend pas ça avec l'IA en trente secondes.* » Alors qu'il semblait un temps y avoir quelques incertitudes sur la tenue d'une prochaine édition en 2027, rendez-vous est finalement donné au public l'an prochain. Attendu en nombre, bien évidemment.

***Olivier JAUNAY***




**L'événement était annoncé par plusieurs affiches de ce type dans la commune.** *Olivier JAUNAY*



**Damien Fallon, président de l'association Magistral, très satisfait à l'heure du bilan.** *Olivier JAUNAY*

## Agenda culturel

# Les sorties dans la Vienne

### Expositions

9 au 11 octobre - 13 h à 18 h. Châtellerault, salle du Verger. Dans le cadre d'Arts-Z-Elle-rault, exposition des artistes de *Contrastes et Similitudes*. Invités d'honneur : Yohan Épain, Dimitri Canteau. Hommage à Roger Anney. Tél. 06.27.09.80.56.

9 octobre au 11 décembre - du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Châtellerault, Centre d'art contemporain. Exposition *Histoires poitevines et autres mythologies* de Vincent Girard. Vernissage le 9 octobre à 18 h, précédé d'une visite commentée en présence de l'artiste et du commissaire d'exposition, Aurèle Nourrisson à 17 h.

Jusqu'au 28 octobre - Saint-Benoît, Dortoir des Moines. *Les mains de la Paix*, exposition photo de Séverine Desmaret, dans le cadre du Festival des Heures Musicales de l'abbaye de Ligugé.

Jusqu'au 31 octobre - Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Exposition *Aux origines de l'Arménie préchrétienne : du Kouro-Araxe à l'Ourartou*. Entrée gratuite. Entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 21 novembre - Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Exposition *Souvenirs de Pologne*. En lien avec le Prix des Littératures Européennes de Cognac, la médiathèque vous propose de découvrir divers objets et costumes traditionnels de culture polonaise. Entrée libre et gratuite.

### Conférence et visite

14 octobre - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Tarifs : adulte 6 euros, réduit et moins de 18 ans : 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80 ou lasabline@lasabline.fr.

### Atelier

20 et 21 octobre - 9 h 30 à 17 h 30. Châtellerault, école d'arts plastiques. Stage pratique artistique, en lien avec l'exposition *Histoires poitevines et autres mythologies*. Pour adultes et adolescents à partir de 15 ans. Sur inscription. Contact et renseignements : ecole.arts-plastiques@grand-chatellerault.fr ou 05.49.93.03.12.

### Musique

9 octobre - 20 h 45. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine. Concert d'Émily Loizeau, piano solo. Tarifs : plein 21 euros, réduit 18 euros, abonnement 15 euros, enfant de 6 à 16 ans 5 euros. Billetterie : À l'accueil de la Quintaine : mercredi et vendredi (15 h-18 h) et les soirs de spectacle 1 h avant la séance. Tél. 05.49.11.37.05.

### Théâtre

Jusqu'au 18 octobre - Poitiers, La Scène Maria Casarès. *La correspondance entre Maria Casarès et Albert Camus* avec Brice Carrois et Johanna Silberstein, spectacle programmé dans le cadre des 30 ans de la disparition de Maria Casarès. Les samedis 10 et 17 octobre en apéro-spectacle à 19 h et les dimanches 11 et 18 octobre en brunch-spectacle : brunch à 11 h 30 suivi du spectacle à 13 h. Tarif plein : apéro-spectacle samedi 15 euros (spectacle + apéro), brunch-spectacle dimanche 25 euros (brunch + spectacle). Tarif réduit (enfant, étudiant, demandeur d'emploi, RSA) : apéro-spectacle samedi 12 euros (spectacle + apéro), brunch-spectacle dimanche 20 euros (brunch + spectacle). Tarif Carte joker : formule apéro-spectacle samedi 3,50 euros, formule Brunch-spectacle dimanche 13,50 euros ou spectacle seul 3,50 euros. Renseignement et réservations : 05.49.13.53.77 ou resa@scenecasares.fr

Site internet : www.scenecasares.fr

16 et 17 octobre - 20 h 30. Le 18 - 15 h. Châtellerault, Théâtre de la Taupanne. *Dialogues et délires*, mise en scène de Patrick Fournier, spectacle composé d'extraits des « *Diablogues* » de Roland Dubillard et de textes de Raymond Devos. Les représentations se poursuivront jusqu'en janvier 2027. Tarifs : plein 15 euros, réduit 6 euros. Billetterie : sur place mardi de 10 h à 12 h 30 et le jeudi de 15 h à 17 h 30 au Théâtre, 2 rue de la Taupanne. Informations : 05.49.93.59.30 ou par courriel : tpc86info@gmail.com

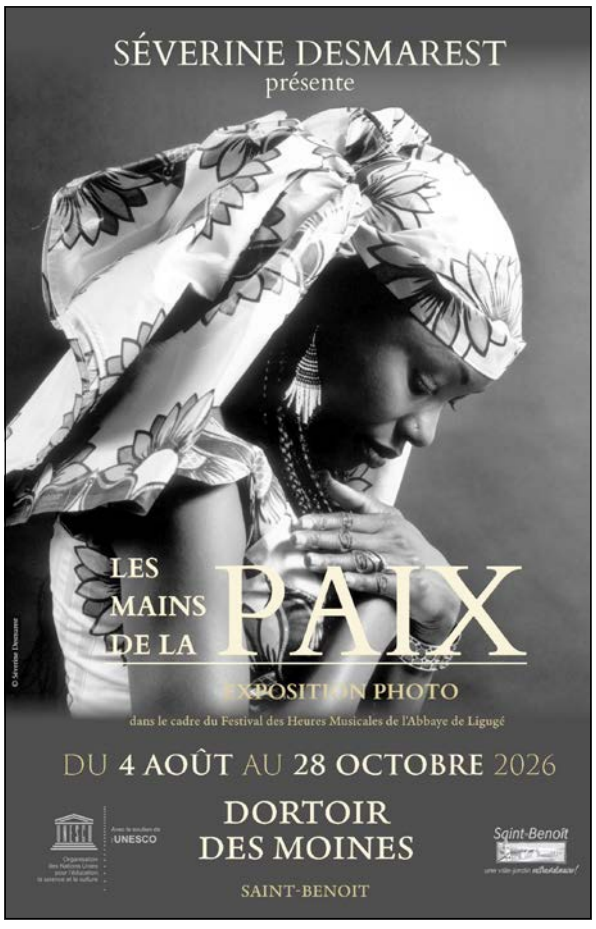
### Spectacle

16 octobre - 9 h 30. Lussac-les-Châteaux, salle polyvalente. *Le premier envol*, spectacle de marionnettes. Jeune public de 8 mois à 5 ans. Gratuit, Réservation conseillée au 05.49.48.39.27.

### Festival

11 au 13 octobre - Montmorillon. 1er festival du film portugais organisé par l'association Mots, Notes et Papilles au cinéma Le Majestic.

11 octobre - 16 h. Châtellerault, salle de l'Angelarde. Concert *Balade parisienne en chansons* avec Jean-Marc Desbois - chant, Jacky Delance - piano, Aurélien Noël - accordéon, dans le cadre des Cent Voix. Tarifs : 16 euros, adhérent 13 euros, réduit 10 euros. Renseignements : 06.07.04.77.27. Permanence vendredi 9 octobre de 14 h à 17 h à l'Angelarde.




*Séverine Desmarest*

**Économie** Depuis 2023, la Quinzaine de la mode responsable ne cesse de prendre de l'ampleur. Une nouvelle fois, Poitiers ne sera pas en reste.

# La mode responsable à l'honneur

**POITIERS**

La Quinzaine de la mode responsable, qui se tient du 5 au 18 octobre, fédère de nombreux partenaires et propose cette année plus de 60 rendez-vous sur tout le territoire néo-aquitain. Les 21 organisateurs d'évènements sont soutenus à hauteur de 68.000 euros par la Région Nouvelle-Aquitaine.

« *La Quinzaine réunit des acteurs de l'industrie, des consommateurs engagés et des citoyens soucieux d'inscrire leur consommation de vêtements dans une approche plus durable et donc responsable. En 2025, plus de 11.000 participants ont pris part aux rendez-vous professionnels et grand public* » fait savoir la Région Nouvelle-Aquitaine.

Défilés mettant en lumière des créateurs locaux engagés dans une démarche éthique, boutiques éphémères, conférences, ateliers de sensibilisation, visites d'entreprises, expositions, médiation scolaire ou encore démonstrations de solutions innovantes pour réduire l'empreinte environnementale du textile : la Quinzaine fédère, inspire et démontre l'intérêt croissant pour une mode plus responsable en Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif majeur ? Sensibiliser les professionnels du secteur et le grand public à l'enjeu d'une mode plus responsable, grâce à la prévention du grand public : actes de consommation plus responsables, gestion des déchets pour un meilleur recyclage, fabrication Made In Nouvelle-Aquitaine… ; la sensibilisation des entreprises néo-aquitaines à la mode responsable : réflexion sur les nouvelles attentes chez les consommateurs, présentation des innovations, partage d'expériences, réindustrialisation… L'industrie textile est l'une des industries les plus polluantes au monde derrière l'énergie et l'agroalimentaire. En Europe, 4 millions de tonnes de déchets vestimentaires sont jetées par an selon l'Ademe. En France, 624.000 tonnes de textiles sont mises sur le marché chaque année, soit 10 kg par an et par habitant, quand moins d'un tiers seulement est collecté et trié.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, la filière Textile, Habillement, Cuir et Chaussures (THCC) constitue une filière stratégique avec plus de 700 entreprises et près de 10.000 emplois répartis sur l'ensemble du territoire régional. Elle s'appuie sur des savoir-faire historiques reconnus et une grande diversité d'activités : textile technique, habillement, maroquinerie, chaussure, linge de maison, laine, glisse ou encore équipements équestres.

À Poitiers, rendez-vous le samedi 17 octobre à Poitiers, de 11 h à 21 h 30 en centre-ville.

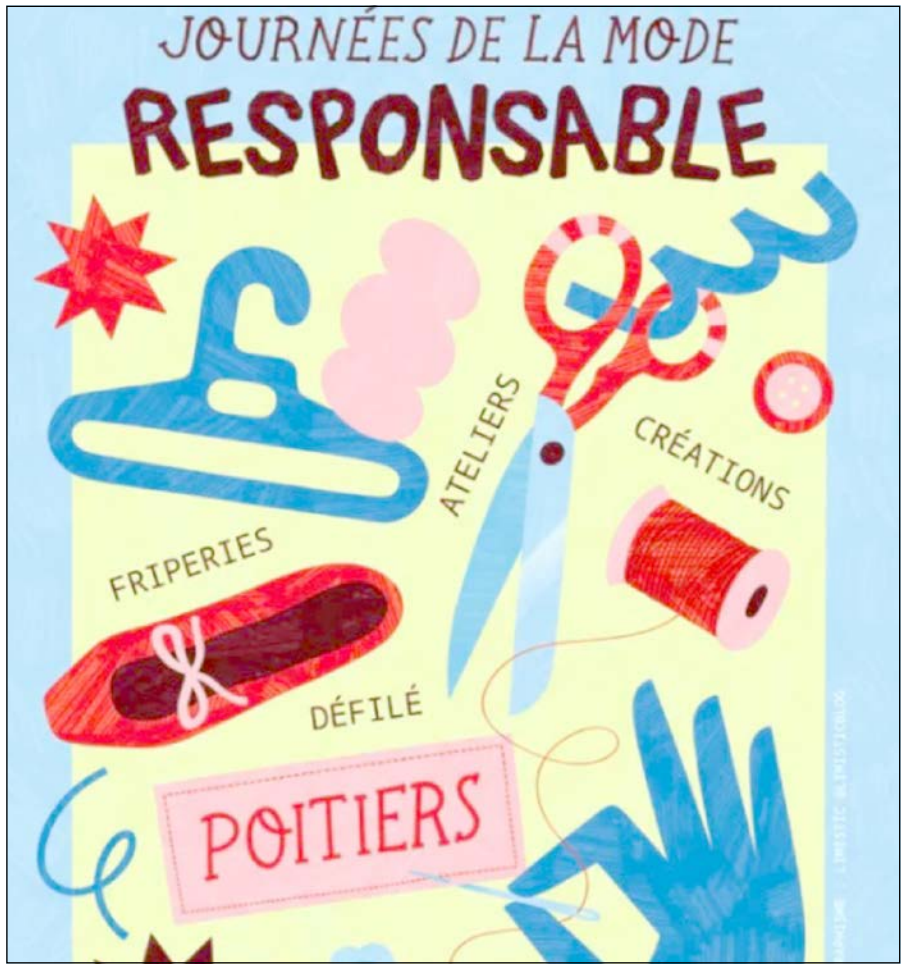
De 11 h à 19 h en continu : Marché de la mode responsable. Seconde main : Retrouvez vos friperies pictaviennes préférées… Et des friperies invitées exceptionnellement pour l'événement !

Créations : Retrouvez également des stands de créateurs et créatrices engagés.

Ateliers et démonstrations : ateliers et démo avec et sans inscription (couture, réparation, upcycling…) Collecte textile : vêtements, chaussures, linge de maison… faites du tri et donnez ! À 20 h 30 sur réservation : Mode en mouvement – le grand défilé.

« *Venez assister à la clôture de cette journée de la mode responsable : looks seconde main et créations artistiques, spectacle son et lumière… Vous allez en prendre plein les yeux !* » promet la Région Nouvelle-Aquitaine.

***Olivier JAUNAY***




**L'affiche de l'événement pictave.** *Région Nouvelle-Aquitaine*

**Environnement** Préparons l'automne : le Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (Simer) propose deux nouveaux rendez-vous pour valoriser les ressources du jardin.

# Comment valoriser les ressources du jardin ?

**VIVRE DANS LA VIENNE**

Feuilles mortes, branchages, compost… Et si les déchets du jardin devenaient des ressources ? Après les premiers rendez-vous organisés en septembre, le Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (Simer) poursuit son opération *Préparons l'automne* avec de nouvelles animations en octobre.

L'objectif de cette première édition est d'accompagner les habitants dans des pratiques simples permettant de réduire leurs déchets végétaux et leurs biodéchets, tout en favorisant leur réutilisation directement au jardin.

Mercredi 14 octobre, de 14 h à 16 h à Saint-Pierre-d'Exideuil, place à un nouvel atelier : *Cage à feuilles*. L'occasion de découvrir concrètement comment accueillir et valoriser les feuilles mortes au jardin plutôt que de les considérer comme des déchets. Animation gratuite sur inscription.

Samedi 17 octobre, à Civray et Pleumartin, journée consacrée à la valorisation des végétaux est proposée sur deux sites. De 9 h à 12 h 30, aux déchèteries de Civray et de Pleumartin.

Dans ces deux communes, les habitants sont invités à venir avec leurs branchages pour participer à une opération de broyage de végétaux. Le broyat obtenu pourra ensuite être réutilisé au jardin, notamment comme paillage. Diamètre maximal des branchages : 16 cm. Animation gratuite sur inscription.



**Lors d'un précédent atelier cage à feuilles.** *Simer 86*

Le samedi 17 octobre, le Simer proposera également une vente de composteurs individuels en bois de 600 litres au tarif préférentiel de 20 euros, de 9 h à 12 h, à la déchèterie de Pleumartin, et de 14 h à 15 h 30, à l'agence du Simer à Civray, 1 rue du Chemin-Vert. Réservation obligatoire.

« *Avec Préparons l'automne, le Simer souhaite montrer qu'une grande partie des végétaux produits au jardin peut être réutilisée sur place. Broyage, paillage, compostage ou encore valorisation des feuilles mortes permettent de limiter les quantités de déchets à traiter, tout en apportant des ressources naturelles au jardin. L'automne est une période particulièrement intéressante pour sensibiliser les habitants à la gestion des végétaux. Les feuilles mortes et les tailles peuvent facilement être valorisées et devenir de véritables ressources pour le jardin* » conclut le syndicat.

Les inscriptions et réservations sont accessibles via l'application Montri ou en ligne (https://www.simer86.fr/).

***Olivier JAUNAY***

**Musique** Les Fatals Picards seront en concert à Châtellerault le samedi 24 octobre, dans le cadre du festival Bordel Organisé.

# Les Fatals Picards sur scène



**La soirée s'annonce animée à Châtellerault.** *Nathanaël Masson*

**CHÂTELLERAULT**

Les Fatals Picards seront en concert à Châtellerault le samedi 24 octobre, dans le cadre du festival Bordel Organisé.

« *En 25 années d'existence, Les Fatals Picards sont devenus l'un des plus gros groupes de la scène musicale française, un objet musical clairement identifié avec près de 2.000 concerts à leur actif devant des publics toujours plus nombreux. Un projet qui aura réussi le pari difficile de mélanger rock, chanson française et second degré, sans jamais perdre l'âme de l'un ni de l'autre* » présentent les organisateurs.

À l'actif du groupe, dix albums studios vendus à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, des centaines de millions de streams, et quatre albums live.

Concert samedi 24 octobre au complexe culturel de l'Angelarde, 44 rue de l'Angelarde, à Châtellerault. Horaire : à partir de 19 h. Tarif : 30 euros.

***Olivier JAUNAY***

**Festival** Des milliers de festivaliers, une dizaine de concerts et d'animations, Festi'Gartempe a démontré une nouvelle fois qu'il était un événement incontournable de la région.

# Trois jours de musique non stop



**Une musique éclectique, une ambiance folle avec la fanfare Ligugé Social Club qui a lancé les festivités vendredi 19 septembre.** *Claude FUZEAU (clp)*

**MONTMORILLON**

Nouvel emplacement pour ce grand festival à ciel ouvert qu'est Festi'Gartempe et nouveau grand succès avec près de quatre mille festivaliers, petits et grands, sur trois jours. Cette année, la manifestation a changé de décor en raison des travaux en cours sur son lieu de prédilection, l'aire des Ilettes, depuis sa création il y a une dizaine d'années. Pour cette 14e édition les organisateurs Montmorillon avec vous ont choisi l'emblématique Pré-de-Limoges devenu Espace Camille-Olivet, sur les bords de la Gartempe. Pour une grande majorité des festivaliers, le lieu sied plus à ce genre de manifestation qui se veut conviviale et familiale. La fanfare Ligugé Social Club a lancé les festivités dès 18 h, vendredi 18 octobre. Trois autres groupes, Bliss And G, GH Éclectik et Faut qu'ça guinche ont pris la relève pour emmener les festivaliers jusqu'à minuit. Le samedi à partir de 18 h, entre un verre de punch, une merguez accompagnée de frites, le public encourageait de la voix et par des applaudissements les différents groupes qui ont interprété des musiques latines, du rock, entre autres, sans oublier un concert pour enfants avec Charivari et un spectacle de magie de Ghislain Walter. Dimanche 20 et dernier jour de fête, de 12 h jusqu'à 18 h, les organisateurs proposaient un menu moules frites accompagné en musique avec Normad pour des danses traditionnelles suivies d'un théâtre de rue « *Fantastic Shorty Show* ».

***Claude FUZEAU (clp)***

**Loisirs** Le Centre de plein air de Lathus-Saint-Rémy a un très bon bilan estival malgré la succession de canicules, contrairement à la tendance nationale qui est plutôt à la baisse dans le secteur des colonies de vacances.

# Le CPA confirme son attractivité



**La nouvelle activité Équi Rando a permis aux cavaliers de découvrir le territoire autrement, à travers la randonnée.** *Claude FUZEAU (clp)*



**Les activités nautiques ont connu un réel succès tout au long de l'été.** *Claude FUZEAU (clp)*

**LATHUS-SAINT-RÉMY**

Après un été marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs, le CPA de Lathus dresse un bilan globalement positif de sa saison estivale 2026. Les colonies de vacances et les activités proposées aux particuliers ont connu une belle fréquentation, tandis que la structure a adapté son organisation aux conditions météorologiques.

Lors d'un point presse, le directeur du CPA a notamment insisté sur le fait que les colonies, à l'inverse d'une tendance observée au niveau national, ont connu une augmentation. « *Nous avons accueilli 1.205 enfants, soit 51 de plus que l'an passé. Quant aux activités de loisirs ouvertes aux particuliers à la journée, elles ont également connu une progression avec la participation de 500 personnes contre 385 en 2025. Nous avons aussi proposé trois nouveaux séjours itinérants avec Cap Rando, Équi Rando et Cap Itinérance. Globalement toutes les activités ont progressé avec peut-être un petit bémol sur la baisse d'un public en situation de handicap.* »

Cette fréquentation encourage le CPA à faire évoluer son fonctionnement, notamment avec des conditions météorologiques (canicules) à répétition, pour répondre à la demande. Une réflexion est d'ores et déjà engagée afin de proposer davantage de créneaux, et ainsi permettre à un plus grand nombre de personnes de profiter des installations. « *L'objectif est de préserver le plaisir des vacances tout en veillant au confort et à la sécurité des enfants* », indique Dominique Josso.

Avec l'arrivée de l'automne, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Val de Gartempe, porté par le CPA, reprend ses sorties et animations consacrées à la découverte du territoire et de sa biodiversité. La première l'*Odyssée des espèces* s'est déroulée le 27 septembre et a conduit les participants à découvrir le territoire entre Lathus et Montmorillon, à VTT, à pied et en kayak. Une manière originale de découvrir les milieux naturels, les paysages et les espèces qui les composent. Le 3 octobre de 10 h à 18 h au lycée agricole Jean-Marie-Bouloux, avec le soutien de la communauté de communes Vienne et Gartempe, le CPIE a organisé le Village du développement durable pour découvrir les initiatives locales autour de l'habitat, des mobilités, de la nature, de la biodiversité, des déchets et de la consommation.

***Claude FUZEAU (clp)***

*Contact : CPIE, tél. 05.49.91.71.54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr - CPA Lathus. Tél. 05.49.91.83.30.*

**Patrimoine** Le Pays d'art et histoire de la CCVG propose de découvrir la richesse patrimoniale du territoire, de la Préhistoire jusqu'à nos jours, à travers randonnées, conférences, la fête des paysages, entre autres.

# Un capital patrimonial

**MONTMORILLONNAIS**

Dans le cadre du Pays d'art et histoire, la communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) vient de décliner son programme d'automne autour de plusieurs animations pour découvrir ou découvrir les richesses patrimoniales du territoire Vienne et Gartempe.

C'est le dimanche 4 octobre à Moulismes que l'animation P'tites balades sur le thème : *Le bocage au rythme de l'automne* a lancé la programmation. Puis, le vendredi 30 octobre à 14 h, au Ry-Chazerat à Journet, place à une balade patrimoine *Couleurs d'automne sur ce domaine*. Uniquement sur réservation au 05.49.91.07.53 ou patrimoine@ccvg86.fr ; dimanche 15 novembre à 14 h à Saint-Germain, balade patrimoine : *Au fil des chemins* ; dimanche 22 novembre à 14 h à Thollet, balade, nature : *Bocage et savoir-faire de vannier* ; Dimanche 6 décembre à 14 h à Jouhet, balade patrimoine : *Autour de la Saint-Nicolas* avec un concours de pain d'épice en parallèle ; samedi 12 décembre à 15 h à Montmorillon à la CCVG, conférence de Geneviève Pinçon, *Des chemins et des territoires : les Magdaléniens, des sociétés en mouvement*.



**Patrimoine et nature sont proposés à travers six balades de Moulismes à Jouhet en passant par Thollet…** *Claude FUZEAU (clp)*



**Le domaine du Ry-Chazerat à Journet fait partie des incontournables du patrimoine local.** *Claude FUZEAU (clp)*

Dans le cadre du mois de l'architecture en Nouvelle-Aquitaine, plusieurs événements sont programmés : samedi 10 octobre à 14 h 30, au cinéma Majestic à Montmorillon, conférence : *L'architecture Artdéco* de Simon Texier ; samedi 17 octobre de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h à Adriers, *Village en couleurs*, sur réservation au 05.49.91.07.53 ; dimanche 18 octobre à L'Isle-Jourdain à 14 h30, balade patrimoine et architecture au fil de temps ; Samedi 31 octobre de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à Pindray, *La chaux dans le bâti ancien*, atelier sur réservation au 05.49.91.07.53 ; du 19 au 23 et du 26 au 30 octobre, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, exposition : *L'histoire hospitalière à Montmorillon du XIe au XXe siècle*, à l'ancien hôpital, place Régine-Deforges ; samedi 7 novembre à 14 h 30 à la CCVG, conférence de Gilles Ragot sur *Le renouveau de la création architecturale au XIXe siècle*.

Nouveauté famille : *Le coin des petits explorateurs*, mardi 27 octobre à 15 h et jeudi 29 à 15 h à la ludothèque à Montmorillon.

***Claude FUZEAU (clp)***

*Programme complet sur le site www.vienneetgartempe.fr.*

**Tourisme** L'office de tourisme Sud Vienne Poitou invite petits et grands à découvrir le territoire autrement pendant les vacances d'automne. Patrimoine, gastronomie, agriculture, environnement sont au programme.

# Un automne en Sud Vienne

**MONTMORILLONNAIS**

Du 18 au 30 octobre, huit rendez-vous gratuits proposent de pousser les portes de lieux habituellement peu ou pas accessibles, de rencontrer celles et ceux qui vont vivre le territoire et de découvrir leurs savoir-faire. Au fil des visites, les participants pourront remonter le temps au château de la Mothe à Persac, découvrir les secrets de fabrication des fromages au lait cru à la fromagerie Rérolle à Liglet, ou encore partir à la rencontre des ânes aux Grandes Z'Oreilles à Pindray. L'automne sera aussi l'occasion de mettre les mains dans la nature et de découvrir des pratiques originales : plantes aromatiques et médicinales à la ferme de Jeu à Plaisance, impression végétale avec la technique du tatakizomé à Luchapt, ou encore découverte d'une agriculture respectueuse du vivant aux Jardins de Lauthiers.

À Availles-Limouzine, une habitante passionnée et passionnante guidera les curieux au fil des ruelles tout en livrant quelques anecdotes et histoires locales. À Montmorillon, deux ateliers de la Cité de l'écrit et des métiers du livre ouvriront leurs portes pour une immersion au cœur de savoir-faire créatifs, entre restauration du papier, origami, kirigami, calligraphie, résines et composites. Des rendez-vous à taille humaine, des rencontres privilégiées et autant d'occasions de voir le Sud Vienne Poitou autrement. Une belle façon de profiter des vacances d'automne pour sortir des sentiers battus et découvrir les richesses du territoire.



**L'atelier Jeux L'effet dans la cité de l'écrit et des métiers du livre ouvrira ses portes pour des démonstrations le jeudi 29 octobre.** *Claude FUZEAU (clp)*

Toutes les animations sont gratuites et sur inscriptions. Contact : 05.49.48.11.00 ou 05.49.91.11.96. Elles sont à retrouver sur le site web Sud-ViennePoitou.com ou dans les offices de tourisme de Montmorillon, Saint-Savin, Lussac-les-Châteaux et L'Isle-Jourdain.

Dimanche 18 octobre de 15 h à 16 h, visite du château de la Mothe à Persac ; lundi 19 octobre de 15 h à 16 h, visite de la fromagerie Rérolle à Liglet ; mardi 20 octobre de 14 h à 15 h 30, à la rencontre des ânes à Pindray ; mercredi 21 octobre de 15 h à 17 h, plantes et savoir-faire à la ferme de Jeu sur la commune de Plaisance ; mercredi 28 octobre de 10 h 30 à 12 h, les secrets de l'impression végétale à Luchapt, et de 14 h à 15 h 30, balade accompagnée à Availles-Limouzine ; jeudi 29 octobre de 14 h à 16 h, deux savoir-faire créatifs à découvrir dans la Cité de l'écrit à Montmorillon ; vendredi 30 octobre de 14 h à 16 h, maraîchage bio aux Jardins de Lauthiers.

Pour les fêtes de fin d'année, quatre compositions festives sont proposées : Éclat de Noël à 16,50 euros ; Esprit festif à 25 euros ; Délice d'hiver à 30 euros et Prestige gourmand à 40 euros.

***Claude FUZEAU (clp)***

**Sport** Après trois années de travaux, le centre aquatique de la Pépinière a rouvert ses portes au public le lundi 21 septembre 2026. Cette rénovation a représenté un investissement de 8,3 millions d'euros pour Grand Poitiers.

# Le centre aquatique de la Pépinière a rouvert

**POITIERS-BUXEROLLES**

À la limite des communes de Poitiers et Buxerolles, au lieu-dit 95 rue des Deux-Communes, c'est après trois années de travaux que le centre aquatique de la Pépinière a rouvert ses portes au public, le lundi 21 septembre 2026. Une rénovation d'importance qui a représenté un investissement de 8,3 millions d'euros pour la collectivité de Grand Poitiers.

Dans un communiqué, celle-ci informe que : « *Les travaux ont permis de sécuriser et moderniser le bâtiment, avec notamment la réfection de la toiture et de la verrière, la création d'un drainage périphérique pour prévenir les infiltrations, ainsi que la rénovation des vestiaires et du hall d'accueil. Les espaces aquatiques ont également été repensés. Le bassin accueillant la rivière à courant a été entièrement redessiné, avec un nouveau tracé permettant une meilleure circulation de l'eau et avec 12 banquettes de massage installées.* ».

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants a été créée à proximité de la pataugeoire rénovée. Le bassin polyvalent et le bassin du toboggan ont également été réparés, tandis que la boule à vagues a été supprimée.

La rénovation a enfin permis de moderniser les équipements techniques, avec notamment une nouvelle ventilation, un système de traitement de l'eau rénové, un éclairage LED, des pompes à débit variable et un dispositif de récupération des eaux pour leur réutilisation.



**Le centre aquatique vu de l'extérieur en cette rentrée 2026.** *Olivier JAUNAY*

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi et jeudi : 17 h - 20 h. Mercredi : 14 h – 20 h. Vendredi : 17 h - 20 h. Samedi et dimanche : 11 h - 20 h, avec des créneaux d'activités le samedi matin.

Des créneaux dédiés sont par ailleurs réservés aux scolaires, aux clubs et aux activités handisport en journée.

« *Les horaires ont également été adaptés pour mieux répondre aux besoins des familles* » poursuit Grand Poitiers. « *Le mercredi, l'ouverture au public débutera dès 14 h, alors qu'avant la fermeture du centre aquatique, aucun créneau n'était proposé au public avant 16 h. Cette évolution répond à une demande exprimée à plusieurs reprises par les habitants. Par ailleurs, un bassin sera accessible au public chaque jour de la semaine entre 12 h et 14 h, en alternance entre la piscine de la Ganterie et le centre aquatique de la Pépinière.* ».

Tarifs : entrée adulte : 5,70 euros ; entrée enfant et tarif réduit : 4 euros (gratuit pour les moins de 5 ans) ; abonnement 50 points : 27,80 euros, abonnement 50 points au tarif réduit : 19,70 euros.

Une entrée au centre aquatique correspond à 8 points. Les points sont utilisables dans l'ensemble des piscines de Grand Poitiers ainsi qu'à la patinoire.

Les tarifs appliqués à la réouverture correspondent aux tarifs en vigueur avant la fermeture du centre aquatique.

La réouverture de la Pépinière permettra également de faire évoluer l'offre proposée aux usagers. Les clubs bénéficieront de 14 heures de créneaux hebdomadaires en 2026, contre 7 heures en 2023, soit un doublement du volume horaire qui leur est consacré.

Pour les scolaires, le nombre de créneaux consacrés à l'apprentissage de la natation passera de 8 heures hebdomadaires en 2023 à 16 heures en 2026. Ces créneaux concernent notamment le collège Jules-Verne ainsi que les écoles Alphonse-Daudet, Andersen, Micromégas, Charles-Perrault, Pablo-Neruda, Breuil-Mingot, Chasseneuil, Montamisé et Condorcet.

La rénovation de la Pépinière constitue la première étape du programme de modernisation des piscines de Grand Poitiers. Deux nouvelles opérations sont ensuite programmées jusqu'en 2031.

La piscine de Bellejouanne sera reconstruite entre septembre 2027 et septembre 2029, avec une phase de démolition puis de construction d'un nouvel équipement.

La piscine de la Blaiserie sera ensuite rénovée entre septembre 2029 et septembre 2031.

***Olivier JAUNAY***

**Patrimoine** Jusqu'au 13 octobre 2026, la Ville de Poitiers et le musée Sainte-Croix conduisent la première phase d'un important chantier de restauration des sarcophages mérovingiens conservés dans le jardin de l'hypogée des Dunes.

# Les sarcophages mérovingiens restaurés

**POITIERS**

À Poitiers, un important chantier de restauration des sarcophages mérovingiens conservés dans le jardin de l'hypogée des Dunes est en cours, jusqu'au 13 octobre. « *Ce chantier expérimental sera mené en trois phases sur trois ans, avec pour objectif de définir les conditions d'intervention les plus adaptées à la conservation de ces vestiges exceptionnels* » informe la Ville de Poitiers.

Situé sur le plateau des Dunes, l'hypogée est l'un des témoignages les plus remarquables du haut Moyen Âge à Poitiers. Découvert en 1878 par l'archéologue Camille de la Croix, le site (datant des VII[e] et VIII[e] siècles) est classé au titre des Monuments historiques. Sa conservation, comme celle des œuvres et vestiges qu'il abrite, constitue un enjeu patrimonial majeur pour la Ville de Poitiers.

Les sarcophages mérovingiens conservés dans le jardin de l'hypogée présentent aujourd'hui un état de conservation qui nécessite l'intervention de restaurateurs spécialisés.

La Ville de Poitiers et le musée Sainte-Croix ont ainsi engagé un chantier de restauration d'un montant de 60.000 euros, réparti sur trois phases et trois années. La première phase, qui se déroule depuis le 7 septembre jusqu'au 13 octobre 2026, constitue une étape expérimentale. Elle doit notamment permettre de tester les méthodes et conditions de restauration les plus adaptées aux vestiges, tout en tenant compte des contraintes propres au site. Le chantier est organisé en neuf sessions de deux jours. Pendant cette période, le jardin de l'hypogée des Dunes est fermé au public afin de permettre aux équipes spécialisées d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité et de conservation.

« *L'hypogée des Dunes est situé sur le plateau des Dunes, qui surplombe la rive droite du Clain, face à l'ancien quartier épiscopal de Poitiers. Il témoigne de l'importance de la cité poitevine à l'époque mérovingienne et de la naissance des arts chrétiens* » met en avant la Ville.

« *L'édifice abrite notamment un ensemble remarquable de sculptures et d'éléments liturgiques, parmi lesquels un autel peint, des dalles sculptées représentant des évangélistes, des anges et des archanges, ainsi qu'un chambranle de porte avec une inscription liée à la profession de foi de l'abbé Mellebaude. L'hypogée est également célèbre pour son bas-relief représentant le Christ entre les deux larrons, œuvre qui a notamment retenu l'attention d'André Malraux et intégré son Musée imaginaire de la sculpture mondiale. L'œuvre est aujourd'hui présentée dans le parcours permanent du musée Sainte-Croix.* ».



**Le chantier de restauration comporte trois phases.** *Ville de Poitiers*

La Société des Antiquaires de l'Ouest a cédé l'hypogée à la Ville de Poitiers en 1947, avec une partie importante de son patrimoine archéologique. La conservation du site et la qualité des œuvres qui en sont préservées en font aujourd'hui un lieu unique dans l'histoire de l'art médiéval occidental.

Les deux prochaines phases sont programmées en 2027 et 2028, sous réserve des enseignements tirés de cette première campagne expérimentale.

Le site de l'hypogée est fermé au public pour raisons conservatoires. Il est ouvert sur réservation à l'occasion des Journées européennes de l'archéologie et des Journées européennes du patrimoine, ainsi que lors de quelques visites estivales. Le jardin est un espace public ouvert toute l'année.

***Olivier JAUNAY***

Chronique philosophique

Professeur de philosophie à Poitiers, Stéphane Marcireau livre une nouvelle chronique philosophique.

# « Métriser le langage »

VIVRE DANS LA VIENNE

L'un des sujets du Baccalauréat de philosophie en 2026 était le suivant : *« Avons-nous la maîtrise de nos paroles ? »*. De nombreux élèves ont pensé à évoquer l'autonomie de l'individu, qui pense, décide, et demeure maître de son discours. La question de l'inconscient, avec les rêves et les lapsus révélateurs qui échappent à la conscience, a été aussi abordée. Enfin la question du droit et des limites de l'expression orale est apparue, souvent dans un dernier temps. C'est d'ailleurs au cours de la lecture des copies que j'ai découvert cette étrange formule : *« La métrise du langage »*... Cette formulation qui était initialement une simple faute d'orthographe m'a cependant donné matière à réfléchir... En effet, que signifierait une *« métrise du langage »* ? De même que le mètre permet de structurer les mesures, il pourrait y avoir une démarche consistant à structurer le langage à partir de mots-étalons qui seraient fixes, immuables. Cette métrise permettrait alors une maîtrise car les quiproquos, les erreurs et les jeux de mots disparaîtraient. En ce sens, une *« métrise du langage »* reviendrait à avoir un langage scientifique, sans ambiguïtés, clair et net, rationnel et univoque.

Cette recherche de la précision et de la clarté est très présente dans le domaine juridique ou médical. Cependant l'art, la poésie, l'humour, quant à eux, valorisent la polysémie, la flexibilité du langage, et même la recherchent, l'encouragent. Pourquoi cela ? Peut-être parce que le langage et les mots sont à l'image de la Vie : insaisissable et imprévisible. Dans ses écrits, le philosophe Edgar Morin a beaucoup valorisé la notion de complexité, montrant que des éléments contradictoires pouvaient cohabiter dans une même réalité. La complexité nous fait sortir du manichéisme et nous oblige à penser les choses autrement, en acceptant ce qui peut sortir de la logique.

En ce sens dénoncer une *« métrise du langage »* (qui serait le prélude à une maîtrise)... est salutaire. Cela nous permet de mieux cerner le réel, d'apercevoir les limites de notre compréhension ainsi que l'étendue de ce qu'il nous reste à saisir.

Le langage avec ses limites et ses ambiguïtés devient ainsi, paradoxalement, un outil pertinent pour sonder et comprendre la complexité du réel...

***Stéphane MARCIREAU (clp)***



Le professeur de philosophie poitevin livre sa chronique d'octobre. *Stéphane Marcireau*

Agenda interreligieux

# Du 9 au 16 octobre

### Église catholique romaine

Cerizay, abbaye de Beauchêne. Vendredi au samedi et mardi : 7 h 30 Laudes, 8 h messe, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres ; dimanche : 7 h 30 Laudes, 8 h et 10 h messe, 17 h 30 adoration du Très Saint Sacrement, 18 h Vêpres ; mercredi : 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres, 18 h 30 Messe multi-intentionnelle + Neuvaine à Notre-Dame de Beauchêne ; jeudi : 8 h à 18 h : adoration du Très Saint Sacrement ; 8 h Laudes, 12 h office des Lectures + Milieu du jour, 18 h Vêpres et 18 h 30 Messe.

Ligugé, abbaye Saint-Martin. Du lundi au dimanche : 7 h Laudes, 8 h 30 messe (10 h le dimanche et solennités), 18 h Vêpres (16 h 30 le dimanche et solennités), 20 h Complies, 21 h Vigiles (20 h le samedi).

9 octobre - 20 h à 21 h. Niort, église Saint-André. Veillé de louange : *Foi, Charité, Espérance* avec la participation de l'Aumônerie des collégiens et lycéens de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Niort.

10 octobre - 18 h. Scorbé-Clairvaux, église. Messe suivie d'une soirée Pétales de roses pour déposer joies, intentions et rêves aux pieds de sainte Thérèse. Venir avec une enveloppe et un timbre. La soirée est proposée par la paroisse Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus.

10 octobre - 14 h. Celles-sur-Belle, salle Robert-Dalban. Dans le cadre du rassemblement régional (Poitou - Charentes – Limousin) l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) propose une conférence-débat publique : *Menaces sur l'état de droit*, par Céline Lageot, professeur de droit public, faculté de Droit et des Sciences sociales Université de Poitiers.

14 octobre - 17 h 30 à 19 h. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. Cercle de lecture : *Juifs et chrétiens* animé par Éric Brauns et Alain Gagnaire. Autres dates : 18 novembre, 27 janvier et 10 mars. Entrée libre. Sur inscription : Anne-Sophie Lafay, poleformation@poitiers.catholique.fr ou au 05.49.60.63.03.

14 octobre - 19 h 30 à 21 h. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. Cercle de lecture - la mission animé par Joël Chérief, prêtre de la mission de France. Autres dates : mercredis 18 novembre, 16 décembre 2026, 20 janvier et 10 février 2027. Entrée libre. Sur inscription : Anne-Sophie Lafay : poleformation@poitiers-catholique.fr ou au 05.49.60.63.03.



L'abbaye de Beauchêne à Cerizay est habitée par des chanoines réguliers du Latran. *Daniel BIRON*

### Église orthodoxe

10 octobre - Saint Eulampe, martyr à Nicomédie (310). 18 h, Vigiles.

11 octobre - 19e après la Pentecôte, 3e après la Croix. Fêtes des Pères du 7e Concile Œcuménique. Saint Philippe, l'un des 7 premiers diacres (1er). 17 h Divine Liturgie.

**À la Paroisse orthodoxe La Trinité - Saint-Hilaire-de-Poitiers** de Tradition russe en Europe occidentale, 77 avenue de la Libération à Poitiers.

Cinéma

# Les films dans les salles

**Châtellerault, Les 400 Coups.** Les 9 et 11 - 20 h 30. Le 10 - 17 h. Le 13 - 14 h. Le 14 - 17 h 30. Drame, *La frappe* de Julien Gaspar-Oliveri. Les 9, 12 et 13 - 17 h. Le 10 - 20 h 15. Les 11 et 14 - 14 h. Drame historique, *Notre salut* d'Emmanuel Marre. Le 10 - 15 h. Le 12 - 20 h 30. Documentaire, *« Hair, paper, water... »* de Minh Quý Tru·o·ng, Nicolas Graux. Le 11 - 17 h. Les 14 et 15 - 15 h. Le 16 - 20 h 30. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Le 12 - 15 h. Animation, *« In waves »* de Phuong Mai Nguyen. Le 13 - 20 h 30. Animation, *Bouchra* d'Orian Barki, Meriem Bennani. Le 14 - 20 h 30. Le 16 - 17 h. Comédie dramatique, *Les éléphants dans la brume* d'Abinash Bikram Shah, en VO.

**Loft.** Le 9 - 20 h 15. Drame policier, *Fargo* de Joel Coen, Ethan Coen, en VOST. Le 16 - 20 h 15. Thriller, *« Eyes wide shut »* de Stanley Kubrick, en VOST.

**Chauvigny, Le Rex.** Le 10 - 20 h 30. Le 11 - 17 h. Le 12 - 15 h et 20 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Les 9 et 10 - 20 h 30. Le 11 - 20 h. Drame historique, *Rose* de Markus Schleinzer, en VOST. Le 9 - 20 h 30. Le 11 - 17 h et 20 h. Le 12 - 20 h. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry.

**Civray, Ciné Malice.** Le 9 - 18 h 30. Le 10 - 14 h et 20 h 30. Le 11 - 16 h 15. Le 13 - 20 h 30. Comédie familiale, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Le 9 - 20 h 30. Les 11 et 13 - 14 h. Le 12 - 18 h. Guerre, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 12 - 14 h et 20 h 30. Drame, *Garance* de Jeanne Herry. Le 13 - 18 h. Action, *Les contrebandiers* de Padraic McKinley, en VOST. Le 11 - 18 h. Drame, *La dernière patiente* de Rémi Bassaler.

**Gençay, cinéma de Gençay.** Le 10 - 16 h. Animation, *Ma famille de samouraïs* de Célia Catunda. Le 9 - 20 h 30. Le 10 - 18 h. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry. Les 9 et 12 - 18 h. Le 10 - 20 h 30. Le 13 - 15 h. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 11 - 15 h. Le 13 - 18 h (VOST). Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde. Le 9 - 15 h. Comédie, *Tombé du ciel* de Mohamed Hamidi. Le 11 - 17 h 30. Le 13 - 20 h 30. Drame, *Salvation* d'Emin Alper, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans. Le 12 - 20 h 30. Drame, espionnage, *Conversation secrète* de Francis Ford Coppola, en VOST.

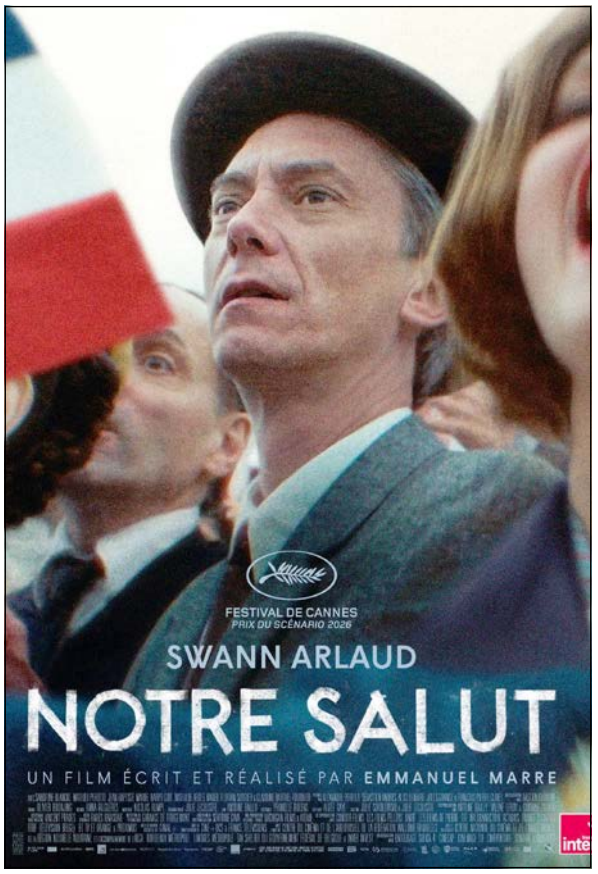
**La Roche-Posay, Le Kerlouët.** Le 11 - 15 h. Animation, *Ma vie de samouraïs* de Célia Catunda. Le 10 - 19 h 30. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 10 - 16 h. Le 11 - 17 h (VOST). Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde.

**La Trimouille, L'Étoile.** Le 9 - 20 h 30. Le 14 - 17 h. Comédie dramatique, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Le 10 - 18 h. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry. Le 12 - 20 h 30. Fantastique, *Les ensorceleuses 2* d'Akiva Goldsman, Georgia Pritchett, en VOST. Le 16 - 20 h 30. Drame, *Si tu penses bien* de Géraldine Nakache, David Lambert.

**Lencloître, L'Étoile.** Le 10 - 15 h. Animation, *Ma famille* de samouraïs de Célia Catunda. Les 10, 12 et 13 - 21 h. Drame, *Histoires de la nuit* de Léa Mysius. Le 11 - 15 h. Comédie dramatique, *Compostelle* d'Yann Samuell. Le 9 - 21 h. Le 11 - 17 h. Action, *Les contrebandiers* de Padraic McKinley. Le 10 - 11 h. Animation, *Le cygne et l'enfant* de Miyoung Baek. Le 14 - 15 h. Animation, *Petite casbah* d'Antoine Colomb. Le 14 - 21 h. Le 15 - 15 h. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 15 - 21 h. Action, *« Heart of the beast »* de David Ayer. Le 16 - 21 h. Drame romantique, *Les roches rouges* de Bruno Dumont.

**Loudun, Le Cornay.** Le 10 - 20 h. Action, *« Hunger games »* de Gary Ross. Tout public avec avertissement. Le 10 - 18 h. Le 11 - 17 h 30. Le 13 - 15 h. Drame, *Si tu penses bien* de Géraldine Nakache. Le 9 - 20 h 30. Le 11 - 15 h. Le 13 - 18 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui.

**Montmorillon, Le Majestic.** Le 9 - 18 h. Le 10 - 20 h 30. Drame, *Histoires de la nuit* de Léa Mysius. Le 9 - 20 h 30. Le 10 - 17 h 30. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry. Le 11 - 15 h. Drame, *Alma Viva* de Cristèle Alves Meira, en VO. Le 11 - 20 h 30. Film biographique et dramatique, *Magelan* de Lav Diaz, en VO. Le 12 - 14 h. Drame, *Capitaines d'avril* de Maria de Medeiros, en VO. Le 12 - 20 h 30. Comédie dramatique, *Dans la ville blanche - éloge de la fuite* d'Alain Tanner, en VO. Le 13 - 14 h. Comédie, *Tombé du ciel* de Mohamed Hamidi. Le 13 - 17 h 30. Documentaire, *Les saisons* de Maureen Fazendeiro. Le 13 - 20 h 30. Comédie, *La cage dorée* de Ruben Alvès. Le 14 - 17 h. Animation, *Le cygne et l'enfant* de Miyoung Baek. Le 14 - 20 h 30. Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde. Le 15 - 18 h 30. Documentaire, *Gabin* de Maxence Voiseux. Le 16 - 18 h. Action, *« Heart of the beast »* de David Ayer. Le 16 - 20 h. Drame, *Coutures* d'Alice Winocour.




Condor Distribution

**Neuville-de-Poitou, Le Majestic.** Le 10 - 20 h 30. Drame, *La frappe* de Julien Gaspar-Oliveri. Le 11 - 15 h. Le 12 - 20 h 30. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 15 - 20 h 30. Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde.

**Santé** Une convention a été renouvelée lundi 21 septembre afin de favoriser la pratique sportive des enfants des Deux-Sèvres, une pratique aux mille vertus, qui participe à construire sur tous les plans les citoyens de demain.

# « Faire bouger les enfants, c'est aussi les aider à grandir, à vivre ensemble »

## VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

À l'occasion du mois de l'activité sportive *Septembre bouge*, Laurence Amy, directrice académique des Deux-Sèvres a invité lundi 21 septembre 2026 à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale l'USEP 79 (Comité départemental de l'union sportive de l'enseignement du premier degré des Deux-Sèvres) et 12 comités sportifs départementaux des Deux-Sèvres à renouveler la convention qui les lie depuis 2019.

« *L'ensemble de ces acteurs contribuent à la construction des apprentissages fondamentaux, à l'épanouissement de l'individu et à son équilibre. Ils participent au développement de l'enfant sur les plans physique et psychologique et donnent sens aux valeurs sociales et civiques qui permettent la formation de futurs citoyens* » fait valoir le rectorat de l'Académie de Poitiers.

L'USEP joue un rôle d'interface entre le système éducatif et les comités sportifs. Elle est une structure ressource et constitue un appui important à la mise en œuvre des conventions tripartites. Depuis 2011, les signataires de la convention s'engagent, dans le cadre de ce partenariat, à décliner un programme annuel d'actions portant sur : l'accompagnement, dans le cadre du projet d'école, à l'organisation de rencontres USEP ; la contribution à la formation des enseignants ; la labellisation de documents pédagogiques, la mise à disposition de matériel.

Le département des Deux-Sèvres compte actuellement 17 comités départementaux signataires.

Laurence Amy, dans un discours, a estimé que : « *Le sport est un levier important de lutte contre les inégalités. Parce que tous les enfants n'ont pas spontanément le même accès à la pratique sportive, l'École a une responsabilité particulière : celle de permettre à chacun de découvrir des activités variées, quels que soient son milieu social, son lieu de résidence, son genre ou ses éventuels besoins particuliers. Cette ambition ne peut être portée par l'Éducation nationale seule. Elle repose sur la complémentarité des compétences et sur la capacité de nos institutions, du mouvement sportif et du sport scolaire à travailler ensemble.* »

Dans les Deux-Sèvres, cette coopération est déjà ancienne. Depuis 2011, les conventions départementales permettent de construire des actions concrètes au bénéfice des élèves et des équipes pédagogiques.



**Lors de la signature de la convention tripartite.** *Rectorat de l'Académie de Poitiers*

Pour la directrice académique, ces dernières « *favorisent notamment l'organisation de rencontres sportives USEP, la formation et l'accompagnement des enseignants, la production et la diffusion de ressources pédagogiques, l'intervention de cadres fédéraux dans le respect des compétences de chacun ou encore la mise à disposition de matériels. Le renouvellement des conventions aujourd'hui témoigne donc de la vitalité et de la continuité de cette dynamique partenariale. Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble des comités concernés – basket-ball, escrime, football, golf, handball, handisport, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table et volley-ball – ainsi que le Comité départemental olympique et sportif, pour leur engagement à nos côtés.* »

Et de souhaiter également « *souligner le rôle essentiel joué par l'USEP. Par son expertise pédagogique, sa connaissance de l'École et ses liens avec le mouvement sportif, elle constitue une interface précieuse entre le monde scolaire et les comités sportifs. Elle permet de construire des passerelles cohérentes entre l'EPS, le sport scolaire et la pratique associative, tout en veillant à ce que les actions proposées répondent pleinement aux objectifs éducatifs de l'École. La signature qui nous réunit aujourd'hui n'est donc pas une finalité.* »

Et de conclure : « *En signant ces conventions, nous réaffirmons collectivement une conviction simple : faire bouger les enfants, c'est aussi les aider à grandir, à apprendre, à vivre ensemble et à devenir des citoyens pleinement engagés.* »

**Olivier JAUNAY**

**Technologie** Orange utilise des drones pour la maintenance de ses antennes mobiles dans les Deux-Sèvres. Une démonstration a été effectuée vendredi 18 septembre dernier dans le sud du département.

# Maintenance des antennes : les drones à l'œuvre

## VILLIERS-SUR-CHIZÉ

Vendredi 18 septembre 2026, à Villiers-sur-Chizé, en sud Deux-Sèvres, l'opérateur Orange a présenté une innovation dans la maintenance de ses antennes mobiles : l'utilisation de drones. Cette démonstration, organisée en présence de Christophe Gerbaud et Colin Privat, pilotes de drone et techniciens réseau et Thibault Niveau de Villedary, responsable de communication externe, a permis de montrer comment cette technologie améliore l'efficacité et la sécurité des interventions.

Traditionnellement, les techniciens d'Orange escaladent les pylônes pour effectuer la maintenance des antennes mobiles, une tâche parfois compliquée en raison des conditions climatiques ou des difficultés d'accès. Désormais, les drones prennent le relais pour la vérification technique. Équipés de caméras ultra-performantes, ils permettent d'inspecter les infrastructures avec une précision inégalée.



**Les nombreux atouts des drones ont été présentés.** *Orange Nouvelle-Aquitaine*

« *L'utilisation de drones nous apporte un gain de temps précieux et une efficacité opérationnelle accrue. Ils nous permettent d'intervenir plus rapidement, même dans des zones difficiles d'accès, et d'éviter des déplacements humains inutiles* » indiquaient les techniciens.

Les drones offrent de multiples possibilités. Ils permettent de vérifier la présence de végétation gênante pour le signal, de contrôler l'orientation des antennes, et d'inspecter les fixations et les étiquetages. Ils sont également utiles pour la planification des déploiements de réseaux et les interventions d'urgence, offrant un diagnostic rapide en cas de sinistre.



**Pilotage du drone par le technicien.** *Orange Nouvelle-Aquitaine*

**Olivier JAUNAY**

**Animation** Après le succès de leur première rencontre de forgerons d'octobre 2024, dont l'œuvre collective « Vulca Cella » est installée devant l'abbaye royale, les Copains d'enclume renouvellent cette animation, les 16, 17 et 18 octobre prochains.

# Une rencontre de forgerons ouverte au public

**CELLES-SUR-BELLE**

Les Copains d'enclume est une association basée à Celles-sur-Belle regroupant des professionnels en activité ou retraités, des forgerons et ferronniers d'art, et des amateurs passionnés.
Ils organisent une rencontre de forgerons, dans le cadre de l'abbaye royale de Celles-sur-Belle, du 16 au 18 octobre 2026. Comme en 2024, lors de la première édition, qui fut un grand succès, ils attendent de nombreux participants, dont des Italiens, des Belges, ainsi que des forgerons et ferronniers d'art de diverses régions de France.
Deux œuvres seront réalisées pendant ces trois jours : *« Campagn'Art »* et la *Légende du Moine*. Ces œuvres seront destinées aux communes associées de Verrines et Montigné.



**Voici l'œuvre qui avait été réalisée en 2024.** *Les Copains d'enclume*

### Confrérie

*« L'association des Ferronniers catalans a déjà annoncé sa participation à ces journées, ainsi que la Confrérie du Couteau Le Thiers qui se fera un plaisir d'initier le public au montage de couteaux. Seront également présents, entre autres, des élèves du CFA de Périgueux, la pratique de la ferronnerie intéressant toujours des jeunes. Ainsi, durant trois jours, le public pourra admirer le travail des forgerons, alchimie entre le fer et le feu, le marteau et l'enclume, métier noble qui remonte à la nuit des temps »* invitent les Copains d'enclume.

*Entrée gratuite. Renseignements au 06.45.38.69.40.*

**Olivier JAUNAY**




SUIVEZ NOUS !
*Retrouvez-nous sur Facebook*
COURRIER FRANÇAIS 86 79

**Agenda culturel**

# Les sorties en Deux-Sèvres

### Exposition

Jusqu'au 28 novembre - Niort, Le Séchoir Port-Boinot - 2e étage du Séchoir - office de tourisme de NIort-Marais poitevin. Exposition immersive sur les entreprises familiales niortaises Moinet et Fils et le groupe Rouvreau. Entrée libre. Informations : communication@moinetfils.fr ou 05.49.24.06.02.
Jusqu'au 31 décembre - Niort, musée Bernard-d'Agesci. *Le musée de Niort vu par Philippe Katerine*, une exposition exceptionnelle à l'occasion des 20 ans du musée Bernard d'Agesci. Ouvert du mardi au dimanche. Tél. 05.49.78.72.00.

### Spectacle

10 et 11 octobre - 15 h. Plaine-et-Vallées, château d'Oiron. *Magie du patrimoine* avec Mehdi Ouazzani - Quand l'histoire rencontre l'illusion : une visite du château à deux voix, entre patrimoine, art contemporain et magie. À partir de 12 ans. Tarif : 13 euros. Gratuit pour les moins de 25 ans. Billetterie : https://www.chateau-oiron.fr/agenda/magie-du-patrimoine.

### Fête

Jusqu'au 11 octobre - Niort, Moulin du Roc. 40 ans du Moulin du Roc. Au programme : 9 octobre - lecture inédite de Mathias Énard, *Le bal marionnettique* des anges au plafond et *Installation de feu* de la compagnie Carabosse autour du Moulin du Roc. Gratuit. 10 octobre - ciné P'tit déj' et ciné-goûter, grande ronde participative autour du bâtiment (gratuit), *Le banquet de la Sainte-Cécile* de Jean-Pierre Bodin et DJ set consacré aux années 80. 11 octobre - ciné-club spécial 1986 avec *Mélo*, *Mauvais sang* et *Out of Africa*. Plus de renseignements et réservations sur le site Internet : https://www.lemoulinduroc.fr/ ou 05.49.77.32.32.

### Festival

Jusqu'au 23 octobre - Festival plurisdisciplinaires et itinérant en Bocage bressuirais et Coopérations culture-santé. Au programme :
• 10 octobre - 20 h 30. Mauléon, salle La Passerelle. *« Welcome »* - Une ode à la cohabitation par la compagnie Zutano BaZar. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.
• 11 octobre - 10 h. Bressuire, salle Le Local. *« Danse-Sons ! »* Atelier animé par Ana Popovic et Pauline Audebaud. Après un réveil corporel guidé par le son des bols tibétains, voyagez entre le poids et la suspension afin d'explorer le mouvement dansé. À l'issue de ces différentes étapes, un temps d'échange sur votre ressenti vient clôturer l'atelier. À partir de 16 ans. Tarif : 10 euros. Réservation conseillée.
• 11 octobre - 15 h 30. Cerizay, salle de la Griotte. *Rouge incarnat* par la compagnie Léa et D'Ici là par la compagnie Jusqu'à maintenant - Deux duos de danse qui explorent nos vécus les plus intimes. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.
• 15 octobre - 19 h. Bressuire, salle de théâtre du lycée Genevoix. *Et moi, et nous, dans tout ça ?* par les compagnies Need et du Désordre - restitution des lycéens : danse et théâtre. Gratuit, sur réservation.
• 16 octobre - 20 h 30. Cerizay, salle La Griotte. *De toi, de moi, de nous, l'art de prendre soin* par la compagnie du Désordre - spectacle hautement sensible. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.
• 17 octobre - 20 h 30. Bressuire, salle Émeraude. *« Need some Bowie »* avec le duo Destroy of destruction avec David Humeau et Corinne Gazull (chant, ukélélé) avec la participation de l'atelier de musique actuelle animé par Mathias Moinard. Tarif : prix libre à partir de 5 euros. À noter : le 17 à 11h à la médiathèque de Bressuire, un avant-concert puis un échange avec le duo et une présentation de documents sur l'artiste - entrée libre.
Billetterie : https://voix-danses.fr/festival-voix-et-danses-bressuire/edition-2026-en-cours/




*https://www.niortagglo.fr/*

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## TRIBUNAUX

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

#### Ouverture de redressement judiciaire

En date du 23 septembre 2026

**CASSIER (nom d'usage CASSIER (EI)) Nicolas**
7 rue de Bondilly, 86130 Beaumont Saint-Cyr.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Poitiers 894 482 090.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 23 mars 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

#### Conversion en liquidation judiciaire

En date du 29 septembre 2026

**SAS ELSD**
1 route de Saint-Nicolas, 86440 Migné -Auxances.
Activité : Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles. RCS Poitiers 801 419 110.
Jugement en date du 29 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

### Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Paris

#### Autre jugement prononçant

En date du 14 septembre 2026

**SAS EDICLIP**
7 rue Gambetta, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail de livres en magasin spécialisé. RCS Poitiers 351 672 472.
Par jugement en date du 14/09/2026, le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202601843, a désigné Liquidateurs Judiciaires la SCP Btsg prise en la personne de Maître Stéphane Gorrias - 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seinr et la Selarl Asteren prise en la personne de Maître Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, maintient M. Olivier Dubois, juge commissaire, a mis fin à la mission de l'Administrateur Judiciaire la Selarl 2m et associes prise en la personne de Maître Marine Pace et la Selarl Aj Up prise en la personne de Maître Paul-Henri Audras.

## MODIFICATIONS

A2626**338**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

### JURICA

SELARL au capital de 1.266.566 €
Siège social : SAINT BENOIT (Vienne) 15 rue du Pré Médard
309 575 918 RCS POITIERS

Aux termes des délibérations en date du 25 septembre 2026, les associés ont pris acte de la démission de Madame Fatiha NOURI de ses fonctions de cogérante à compter du 30 septembre 2026, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

**Pour avis**

A2626**465**

Aide Avocats Droit des affaires

www.aide-avocats.fr

### PHARMACIE DE L'ENVIGNE

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
au capital de 1 400 000 euros
Siège social : 11 place du Général Pierre 86140 LENCLOITRE
439 616 335 RCS POITIERS

### AVIS DE REMPLACEMENT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 septembre 2026, il a été décidé la nomination de Madame Annabelle BOUTET, demeurant 13 rue du Moulin à Vent 86140 DOUSSAY, en qualité de Directeur général à compter du 1er octobre 2026 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Isabelle COTHET démissionnaire au 30 septembre 2026.
Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS.

**Pour avis**
**La Gérance**

A2626**693**

### Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE du 1er octobre 2026, de la société

### SARL EN VRAC-EPICERIE

au capital de 3 000 €
Siège social : 43, avenue du Val de Loire 86200 LOUDUN
RCS Poitiers 901 091 918

Constituée pour une durée de 99 ans à compter du 01 juillet 2021, ayant pour objet social :
négoce de produits alimentaires et non alimentaires en boutique mobile et par internet, et un capital de 3 000 euros, a décidé de transférer son siège social de LOUDUN (86200) 43, avenue du Val de Loire, à BERRIE (86120) 15, rue du bois Renard, à compter du 01 octobre 2026.
Les statuts seront modifiés en conséquence.

**Pour avis.**

A2625**975**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

LPC
Société Anonyme
au capital de 686 292 euros
Siège social : Avenue d'Argenson Zone Industrielle Nord
86100 CHATELLERAULT
402.712.889 RCS POITIERS

Suivant délibération du 22 juin 2026, le Conseil d'Administration a pris acte du décès de Madame Annick LIOT survenu le 16 février 2026 entraînant la cessation de ses fonctions d'administrateur à compter de la même date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

A2626**955**

### DR AMORIM & ASSOCIÉS

### SELAS au capital de 1.000 €

### Siège : 2 RUE des Alizés 86190 LATILLE

### 990828519 RCS de POITIERS

Par décision de l'AGE du 14/09/2026, il a été décidé de:

- nommer Directeur général M. DA SILVA CUNHA Rafael josé 34 boulevard chasseigne 86000 POITIERS.

- nommer Directeur général Mme CHAVES RAMOS Catarina isabel 34 boulevard chasseigne 86000 POITIERS.

Mention au RCS de POITIERS

A2626**784**

### Transfert de siège social

### SCI Essentielle

au capital de 500€
Siège social : 43, avenue du Val de Loire 86200 LOUDUN
RCS Poitiers 848 053 450

Par AGE du 01 octobre 2026, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 22, rue Carnot 86200 Loudun
Modification au RCS de Poitiers

## DISSOLUTIONS

A2626**566**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

### INFORMATION TECHNOLOGIES & NETWORKS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 8 rue de la Vincenderie 86180 Buxerolles
RCS POITIERS 813 296 282

En date du 31 juillet 2026 l'associé unique a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur Mr Philippe DE LUSSY, demeurant à BUXEROLLES (86180), 8 rue de la Vincenderie avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS, et mention sera faite au Répertoire National des Entreprises.

**Pour avis**

## TESTAMENT

A2626**846**

Notaires

SCP Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
Edwige LAURENT, Elodie MULLER
Notaires associés
19 Bd Victor Hugo
BP 70545 -
86105 CHATELLERAULT CEDEX

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Art 1007 CCiv**
**Art 1878-1 et 2 CPC**
**L n°2016-1547 du 18/11/2016**

Suivant testament olographe du 21 septembre 2014 et codicille du 4 septembre 2020, de **Mme Denise Marie Renée DAIRON**, retraitée, veuve de M Georges Hubert Moïse Auguste GIRAULT, née à THURE (86540), le 02 novembre 1935, demeurant à CHATELLERAULT (86100), 70 route de Pleumartin «Les Tilleuls», décédée à CHATELLERAULT (86100), le 15 janvier 2026, a consenti un legs universel.
Consécutivement à ce décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu le 21 septembre 2026 par Me MULLER, notaire à CHATELLERAULT (86100) 19 bd Victor Hugo (CRPCEN 086024), duquel il résulte l'absence d'héritier réservataire ou de conjoint survivant.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me MULLER, notaire en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV constatant la saisine. La copie authentique a été reçue par le TJ de POITIERS le 30 septembre 2026. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**Pour avis**
**Me Elodie MULLER**

## CONSTITUTIONS

A2625**892**

GROUPE ECS EXPERTISES CONSEILS SYNERGIES CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Aux termes d'un acte SSP du 29/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : EGAB. Siège social : 5 Lieudit Les Brousses, 86350 Usson du Poitou. Objet social : acquisition et gestion immobilières. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Bruno THOUVENET et Mme Aurore THOUVENET née SAUVAGE, demeurant ensemble 420 chemin du Pissadou dei aïs 83300 Draguignan. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Les autres cessions sont soumises à l'agrément de l'AG. Immatriculation de la société au RCS de TC de Poitiers. Pour avis

Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

## PETITES ANNONCES

### MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

Courrier français

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

## Destination Santé

### Les fruits et légumes en boîte sont-ils bons pour la santé ?

À première vue, rien ne vaut un fruit ou un légume frais. Pourtant, la réalité est plus nuancée. Pour être mis en conserve, les végétaux sont généralement récoltés à maturité puis rapidement transformés. Ils subissent notamment une cuisson destinée à assurer leur conservation. Cette étape peut entraîner une diminution de certaines vitamines sensibles à la chaleur, comme la vitamine C. Mais elle ne fait pas disparaître tous leurs intérêts nutritionnels, comme les fibres, les minéraux.

La comparaison avec le frais est également moins évidente qu'on ne l'imagine. Un légume acheté frais puis conservé plusieurs jours au réfrigérateur peut lui aussi perdre progressivement certaines vitamines. La valeur nutritionnelle dépend donc de l'aliment, de la durée et des conditions de stockage, mais aussi du procédé utilisé. Une revue scientifique consacrée à la conservation des fruits et légumes montre ainsi que les pertes nutritionnelles varient fortement selon les aliments et les méthodes de transformation.

**Le vrai problème est parfois dans le contenu de la boîte**

Le principal point de vigilance ne concerne donc pas nécessairement le légume lui-même, mais ce qui l'accompagne. Certaines conserves de légumes contiennent des quantités importantes de sel ajouté. Or, une consommation excessive de sodium favorise l'augmentation de la pression artérielle. Pour vous en assurer, comparez les étiquettes et privilégiez les produits avec peu ou pas de sel ajouté. Pour les légumes en saumure, égouttez-les et rincez-les avant consommation. Du côté des fruits, le piège est surtout le sirop. Une pêche ou une poire au naturel n'a pas le même profil qu'un fruit baignant dans un sirop sucré. Pour une consommation régulière, mieux vaut choisir les fruits au naturel ou dans leur propre jus, sans sucres ajoutés.

# LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Hello Sunshine and ABC Signature Studios

## Little Fires Everywhere

Après *Big Little Lies* et *The Morning Show*, Reese Witherspoon est l'héroïne de la série *Little Fires Everywhere*, sortie en 2020 sur Prime Video et désormais diffusée sur Téva. La fiction s'ouvre sur un impressionnant incendie. Pour connaître les circonstances de ce drame, il faut remonter un an plus tôt, en 1997. Direction la ville de Shaker Heights, dans l'Ohio. La famille Richardson y mène, en apparence, une vie de rêve : la mère, Elena, est journaliste locale, le père, Bill, est avocat, et le couple a quatre adolescents. Tout bascule à l'arrivée de Mia Warren, une artiste afro-américaine et mère célibataire dans la galère. Elena va lui louer un peu trop vite un appartement à un bon prix, liant leurs destins et celui de leurs enfants…

Secrets de famille et sujets de société profonds autour du racisme, des différences de classes sociales et de la maternité sont abordés dans ce thriller domestique à la tension prenante. Reese Witherspoon est parfaite dans le rôle de la petite bourgeoise à la vie modèle. L'actrice est à l'origine de cette série adaptée d'un roman de Celeste Ng (*La Saison des feux* en français). Elle est également productrice exécutive avec Kerry Washington, qui campe le personnage de Mia. Joshua Jackson (l'inoubliable Pacey de *Dawson*) complète ce casting prestigieux dans la peau de Bill, le mari d'Elena.

**Mercredi 14, Téva, 21 h 00**

# LES ESSENTIELS

**| *Taratata fête le Zénith 1984***

Ambiance nostalgie, samedi soir sur France 2 ! Nagui a organisé un *Taratata* spécial années 80 ! Il a convié plus de 80 artistes sur la scène du Zénith Paris – La Villette, inauguré en 1984. Tous reprennent des tubes incontournables au profit de Fondation pour la recherche médicale.
***Samedi 10, France 2, 21 h 10***

**| *Sur la liste du Père Noël***

TF1 invite déjà ses téléspectateurs à sortir les plaids et le chocolat chaud. Dès le lundi 12 octobre, la chaîne proposera deux téléfilms de Noël chaque après-midi, dont un inédit à 14 h 25, à commencer par *Sur la liste du Père Noël* avec Lacey Chabert, une égérie du genre. Celle-ci incarne une précieuse assistante chargée de découvrir si les enfants méritent ou non des cadeaux…
***Lundi 12, TF1, 14 h 25***

**| *400 ans de la Marine Nationale, au cœur de la Task Force***

Julian Bugier présente un documentaire dédié à la Marine nationale, qui fête ses 400 ans cette année. Le journaliste retrace l'histoire de cette institution française créée au XVII[e] siècle sous l'impulsion du Cardinal de Richelieu.
***Mardi 13, France 2, 21 h 10***

## SAMEDI



Star Academy, TF1

**TF1**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**STAR ACADEMY**
**23.45** Star Academy
**FRANCE 2**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**TARATATA FÊTE LE ZÉNITH - 1984**
Taratata remonte le temps et plonge dans les années 80
**23.25** Quelle époque !
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**CASSANDRE** 10
**22.45** Cassandre, série
**CANAL+**
**21.00** SPORT
**RUGBY : CLERMONT / BORDEAUX-BÈGLES**
Top 14. 6e journée.
**22.55** Canal Rugby Club, le débrief, mag.
**23.15** Benjamin Tranié - Félicitations et tout et tout, spectacle
**FRANCE 5**
**21.05** MAGAZINE
**ÉCHAPPÉES BELLES**
**22.35** Échappées belles
**M6**
**21.10** SÉRIE
**THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES** 10
**22.50** The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
**ARTE**
**20.55** DOCUMENTAIRE
**GROTTE CHAUVET**
**22.25** Sulawesi, l'île des premières images, doc.

## DIMANCHE


Brokenwood, France 3

**TF1**
**21.10** FILM
**AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU**
Avec Jason Momoa
**23.20** Fast & Furious X, film
**FRANCE 2**
**21.10** FILM
**DÉSIGNÉ COUPABLE** 10
**23.20** Vermines, film
**FRANCE 3**
**21.10** SÉRIE
**BROKENWOOD** 10
**22.40** Brokenwood, série
**CANAL+**
**21.05** SPORT
**RUGBY : TOULOUSE / BAYONNE**
Top 14. 6e journée.
**23.00** Canal Rugby Club, le débrief, mag.
**23.15** Saturday Night Live
**FRANCE 5**
**21.10** DOCUMENTAIRE
**ICE, LA CHASSE À L'HOMME** 10
**22.25** Le monde en face débat, débat
**23.10** On les appelle samouraïs, doc.
**M6**
**21.10** MAGAZINE
**CAPITAL**
Présenté par Julien Courbet
**23.15** Enquête exclusive
**ARTE**
**21.00** FILM
**SHUTTER ISLAND**
Avec Leonardo DiCaprio
**23.10** Matrix Generation, doc.

## LUNDI


Apollo has Fallen, Canal+

**TF1**
**21.10** SÉRIE
**CAT'S EYES**
Avec Camille Lou
**23.25** New York, unité spéciale, série
**FRANCE 2**
**21.10** SÉRIE
**UN SOUPÇON**
Avec Odile Vuillemin
**21.55** Un soupçon, série
**FRANCE 3**
**21.10** FILM
**JAMES BOND CONTRE DR NO**
Avec Sean Connery
**23.00** La ligne bleue, doc.
**CANAL+**
**21.10** SÉRIE
**APOLLO HAS FALLEN** 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
**21.55** Red Alert, série
**FRANCE 5**
**21.05** DOCUMENTAIRE
**LE MONDE DE JAMY**
Réchauffement climatique…
**22.55** C ce soir, mag.
**M6**
**21.10** TÉLÉ-RÉALITÉ
**L'AMOUR EST DANS LE PRÉ**
Présenté par Karine Le Marchand
**23.15** L'amour vu du pré
**ARTE**
**20.55** FILM
**MAIGRET VOIT ROUGE**
Avec Jean Gabin
**22.25** Police Python 357, film

## MARDI


9-1-1, M6

**TF1**
**21.10** JEU
**KOH-LANTA ALL STARS**
**22.25** Koh-Lanta, jeu
**23.30** Une famille en or, jeu
**FRANCE 2**
**21.10** DOCUMENTAIRE
**LA GRANDE HISTOIRE DE LA MARINE**
Présenté par Julian Bugier
**22.45** Justice en France, doc.
**FRANCE 3**
**21.10** TÉLÉFILM
**MONSIEUR**
Avec Jean-Pierre Darroussin
**22.40** Un père idéal, téléfilm
**CANAL+**
**21.10** FILM
**LA MAISON DES FEMMES**
**23.00** Super plan, mag.
**23.25** Fils de, film
**FRANCE 5**
**21.10** DOCUMENTAIRE
**ENQUÊTE DE SANTÉ**
**22.00** Traitements hormonaux : le nouveau scandale sanitaire ?
**22.50** C ce soir, mag.
**M6**
**21.10** SÉRIE
**9-1-1** 10
Avec Angela Bassett
**22.50** 9-1-1, série
**ARTE**
**21.00** DOCUMENTAIRE
**CHINE, RUSSIE, INDE ET CIE, NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE ?**
**22.35** Cocaïne : la poudrière colombienne, doc.

## MERCREDI


Tracker, TF1

**TF1**
**21.10** SÉRIE
**TRACKER** 10
**23.00** Tracker, série
**FRANCE 2**
**21.10** TÉLÉFILM
**ON ABOIE EN SILENCE** 10
**22.50** Unité ados 93, doc.
**FRANCE 3**
**21.10** MAGAZINE
**SECRETS D'HISTOIRE**
Présenté par Stéphane Bern
**23.20** Les Héros du Patrimoine, doc.
**CANAL+**
**21.00** SPORT
**FOOTBALL : MANCHESTER CITY / PSG**
Champions League.
2e journée.
**22.55** Canal Champions Club le débrief, mag.
**FRANCE 5**
**21.05** MAGAZINE
**LA GRANDE LIBRAIRIE**
**22.40** C ce soir, mag.
**M6**
**21.10** JEU
**LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT**
Présenté par Karine Le Marchand
**22.50** La France a un incroyable talent, ça continue
**ARTE**
**21.00** FILM
**MISÉRICORDE**
Avec Félix Kysyl
**22.40** Compétition officielle, film

## JEUDI


Portobello, Arte

**TF1**
**21.10** SÉRIE
**INTRAÇABLES**
Avec Sofia Essaïdi
**23.00** New York police judiciaire, série
**FRANCE 2**
**21.10** MAGAZINE
**ENVOYÉ SPÉCIAL**
Présenté par Élise Lucet
**23.00** Complément d'enquête
**FRANCE 3**
**21.10** TÉLÉFILM
**MEURTRES À CAYENNE**
Avec Philippe Caroit
**22.45** La France en vrai, doc.
**CANAL+**
**21.00** SPORT
**FOOTBALL : OM / OLYMPIAKOS**
Europa League. 2e journée.
**22.55** Soir d'Europe le débrief, mag.
**FRANCE 5**
**21.07** DOCUMENTAIRE
**LE GRAND PUZZLE DE POMPÉI**
**22.40** C ce soir, mag.
**M6**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**ALERTE À L'HÔTEL : 30 JOURS POUR TOUT RELANCER**
**23.00** Cauchemar en cuisine
**ARTE**
**20.55** SÉRIE
**PORTOBELLO**
Avec Fabrizio Gifuni, Lino Musella
**22.05** Portobello, série

## VENDREDI


Simon Coleman, France 2

**TF1**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**QUI SERA LE PLUS NUL**
Présenté par Camille Combal
**23.55** Vendredi, tout est permis avec Arthur
**FRANCE 2**
**21.10** SÉRIE
**SIMON COLEMAN** 10
**21.55** Simon Coleman, série
**FRANCE 3**
**21.10** DIVERTISSEMENT
**LA BOÎTE À SECRETS**
Spéciale Grosses têtes
Présenté par Faustine Bollaert
**23.20** La boîte à secrets
**CANAL+**
**21.10** FILM
**LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE**
Avec Lucas Hector
**22.50** Des bulles à l'écran, doc.
**FRANCE 5**
**21.05** FILM
**LE SALAIRE DE LA PEUR**
**23.35** Michel Foucault, le philosophe et le poisson rouge, doc.
**M6**
**21.10** MAGAZINE
**ARNAQUES !**
Présenté par Julien Courbet
**23.05** Arnaques !, mag.
**ARTE**
**20.55** FILM
**LE POISONDE LA VENGEANCE** 10
Avec August Diehl
**22.40** Tina Turner, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

# NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

### Désigné coupable ★★



Après le 11 septembre 2001, les États-Unis se sont lancés dans une guerre contre le terrorisme qui a conduit à l'ouverture du camp de Guantánamo, une prison militaire régie par des procédures judiciaires expéditives. Mohamedou Ould Slahi y a été enfermé pendant quatorze ans sans inculpation ni procès. *Désigné coupable* raconte le calvaire de ce Mauritanien. **Dimanche 11, France 2, 21 h 10**

### ICE, la chasse à l'homme ★★

ICE (pour Immigration and Customs Enforcement) : trois lettres au cœur de la polémique. Cette agence fédérale américaine, créée en 2003, a pour but de faire appliquer les lois sur l'immigration et les douanes aux États-Unis. Aujourd'hui, ce sont 22 000 agents qui sont chargés de traquer, arrêter, expulser ou enfermer les immigrés en situation irrégulière. **Dimanche 11, France 5, 21 h 10**

### Cat's Eyes, saison 2 ★★

En 2024, TF1 a ressuscité l'univers *Cat's Eyes*. Forte de son succès, la série revient dès lundi avec une deuxième saison, toujours portée par Claire Romain, Constance Labbé et Camille Lou. Les trois sœurs cambrioleuses repartent à l'aventure pour sauver leur père dont elles ont enfin retrouvé la trace. De nouveaux vols spectaculaires les attendent, du Musée d'Orsay au Centre Pompidou, en passant par le Mont-Saint-Michel. **Lundi 12, TF1, 21 h 10**

### Monsieur ★★



Dans un domaine en février 1969, une petite fille est kidnappée alors qu'elle était sous la surveillance d'une des employées. Une rançon est demandée au riche propriétaire contre sa libération. Deux flics parisiens sont alors dépêchés sur les lieux pour mener l'enquête. Jean-Pierre Darroussin est au générique de cette adaptation du livre *Petite sale* de Louise Mey. **Mardi 13, France 3, 21 h 10**

### Miséricorde ★★

Avec *Miséricorde*, le réalisateur Alain Guiraudie adapte une partie de son roman *Rabalaïre*. On y découvre Jérémie (Félix Kysyl), de retour en Aveyron pour assister aux obsèques de son ancien patron. Martine (Catherine Frot), la veuve du défunt, lui propose de passer la nuit chez elle, dans l'ancienne chambre de son fils Vincent. Finalement, Jérémie se verrait bien rester quelques jours de plus. **Mercredi 14, Arte, 21 h 00**

### On aboie en silence ★★

France 2 adapte le livre autobiographique *Ensemble, on aboie en silence*, de Gringe. À l'écran, on découvre Jérémy, 17 ans, qui rêve de cinéma alors que son grand frère est un rappeur en pleine ascension. Mais l'apparition de troubles psychotiques va contrarier les projets de l'adolescent et bouleverser tout l'équilibre familial… Ce téléfilm sur la schizophrénie a reçu deux prix au festival de la fiction de La Rochelle. **Mercredi 14, France 2, 21 h 10**

### Portobello ★★



En Italie, tout le monde se souvient d'Enzo Tortora. Cet animateur de télévision a été condamné à dix ans de prison pour trafic de drogue et association de malfaiteurs de type mafieux, avant d'être acquitté. Cette erreur judiciaire est aujourd'hui adaptée dans une série en six épisodes, *Portobello*, à découvrir sur Arte. À l'écran, l'acteur Fabrizio Gifuni incarne le présentateur dans la tourmente. **Jeudi 15, Arte, 20 h 55**

### Alerte à l'hôtel : 30 jours pour tout relancer ★

M6 présente *Alerte à l'hôtel : 30 jours pour tout relancer*. Cette nouvelle émission envoie deux experts en hôtellerie, Fred Sirieix et Pauline Petta, sauver un établissement en difficulté. Ce premier numéro se déroule à Souppes-sur-Loing, en Seine-et-Marne. Les spécialistes ont un mois pour trouver les failles et aider la propriétaire. **Jeudi 15, M6, 21 h 10**

### Les Enfants de la Résistance ★★

Dans le village fictif de Pontain l'Ecluse, près de la ligne de démarcation en 1940, une bande d'écoliers prend conscience de la gravité de la Seconde Guerre mondiale en assistant, impuissants, à l'arrivée de l'ennemi nazi qui impose ses règles dans sa commune. Trois enfants, François, Eusèbe et la nouvelle venue Lisa, se lancent dans des actions de résistance périlleuses: vandalisme, distribution de tracts, sabotages… **Vendredi 16, Canal+, 21 h 10**

# COUP DE PROJECTEUR

## Star Academy



© Naomie Soyez / TF1

La *Star Academy* est de retour avec un nouveau directeur : Mosimann. Musicien, DJ, producteur et chroniqueur, il a aussi remporté le télé-crochet de TF1 en 2008 ! *« C'est un moyen de boucler la boucle qui est très fort. Je suis hyper fier. Dans mon cœur, ça me paraissait évident d'accepter ce poste et l'idée de transmission m'a convaincu »*, nous a confié le jeune homme. De nouveaux élèves bénéficieront de ses conseils et de son expérience durant plusieurs mois au château de Dammarie-les-Lys. *« Je pense être un directeur grand frère, mais qui a quand même du sang suisse qui coule dans les veines donc il ne faudra pas arriver en retard »*, prévient Mosimann. Cette saison accueille également deux nouveaux membres dans le corps enseignant : Lydia Bouchard, professeure d'expression scénique, et Philippine Lavrey, répétitrice.

**Samedi 10, TF1, 21 h 10**

## À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

**| *Missionnaire en Centrafrique*** Ce documentaire suit Monseigneur Aurelio Gazzera, missionnaire en Centrafrique, sur le terrain. ***Lundi 12, 20 h 35***

# JEUX DE MOTS

## À vous de jouer !

| Grille de M.Malgras | Jeu de balle | Partie du corps enseignant | Contient | Est dans la note | Fleuve des Landes | Créa les lycées de jeunes filles | Homme d'Etat français | Peut être un point noir | Plantes à fruits en gousses |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Socle | → | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Qui cause des soucis | → | | | | | | | | |
| Drogue dure | → | | | Métro / Nuance | → | | | Voisin du poisson-chat | |
| Inflam-mation | → | | | ↓ | | Type de chasse | → | ↓ | |
| Peut être un fléau | → | | | | Explosion / Personnel | → | | | |
| Gaines | → | | | | ↓ | Choix / Vigueur | → | | |
| Dans le nom d'une capitale | → | | | | | ↓ | A la mode / Gouverner | → | |
| Préfixe | → | | Pari / Orifice | → | | | ↓ | | |
| Distance | → | | ↓ | | Viande / Roue | → | | | |
| Relatif | → | | | Prénom / Non dit | → | ↓ | | | |
| Sel chimique | → | | | ↓ | | Faisait frémir nos pères | → | | |
| Embou-chures | → | | | | | | | | |

ACERBE
ADAGE
AEROPORTE
BRODERIE
BRUN
CHASUBLE
CHLORURE
COMPTE
DANTESQUE
DOME
EMBAUMEUR
ENFUME
ETALONNE
ETOUPILLE
FAISABLE
FOLIOTEUR
GIROFLEE
INTERLUDE
INVISIBLE
MAROUFLER
MOTRICE
NERVOSITE
NIER
OMISE
OPULENTE
ORES
PARADE
PLOUF
POSTERITE
RECEL
SANGLOTER
SEIGLE
SERGE
SPAGHETTI
TOUCHEE
TOUEE
TOURELLE
TRANCHEE
VOGUE

**À découvrir : un mot de 7 lettres**

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | T | I | R | E | T | S | O | P | A | R | A | D | E | O |
| T | T | E | L | B | U | S | A | H | C | D | O | M | P | R |
| O | A | R | E | L | F | U | O | R | A | M | U | U | L | E |
| U | D | E | O | H | S | E | R | G | E | F | L | B | O | C |
| P | A | D | T | P | C | R | E | I | N | E | M | R | U | E |
| I | N | U | R | I | O | U | S | E | N | L | P | O | F | L |
| L | T | L | A | T | S | R | O | T | O | B | G | D | O | B |
| L | E | R | N | T | A | O | E | T | L | I | I | E | L | A |
| E | S | E | C | E | N | L | V | A | A | S | R | R | I | S |
| C | Q | T | H | H | G | H | O | R | T | I | O | I | O | I |
| I | U | N | E | G | L | C | G | O | E | V | F | E | T | A |
| R | E | I | E | A | O | N | U | R | B | N | L | H | E | F |
| T | C | O | M | P | T | E | E | L | G | I | E | S | U | O |
| O | O | M | I | S | E | M | B | A | U | M | E | U | R | R |
| M | E | T | O | U | R | E | L | L | E | B | R | E | C | A |

**SOLUTIONS**

**Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :**
**AMPHORE**

# JEUX DE REFLEXION

## À vous de jouer !

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | ■ | | | |
| 3 | ■ | | | | | ■ | | | | |
| 4 | | | ■ | | | | | | ■ | |
| 5 | | | | ■ | | | | | | |
| 6 | | | | | ■ | | | ■ | | |
| 7 | | ■ | | | | | | | | |
| 8 | | | ■ | | | | ■ | | | |
| 9 | | | | | ■ | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | ■ |

SU DO KU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | 8 | 4 | 6 | 5 | | 3 | 2 |
| | | 6 | 1 | | | | 7 | 8 |
| | | | 7 | | | 6 | | |
| | | 7 | 3 | 5 | | 2 | | 1 |
| 4 | 3 | 5 | | 1 | | 8 | 6 | |
| 1 | | | 8 | 9 | 4 | 7 | | |
| 8 | 7 | 9 | 6 | 4 | 2 | 3 | | |
| | | | | 3 | 8 | 9 | 2 | |
| | 2 | 3 | | 7 | 1 | | 8 | |

MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**

**1.** Interprétation erronée. **2.** Il se termine par une pelle. Préposition. **3.** Plante odorante. L'inventeur du téléphone. **4.** Clé. Servait à drainer une plaie suppurante. **5.** Certains propos n'en manquent pas. Expulser. **6.** Qui ont fait leur temps. Seul. Copulative. **7.** Le «jardin de la France». **8.** Zeus l'envoya paître. Rivière alpestre. Sudiste. **9.** Bahut anglais. Un des centres du félibrige. **10.** Fins heureuses.

**VERTICALEMENT**

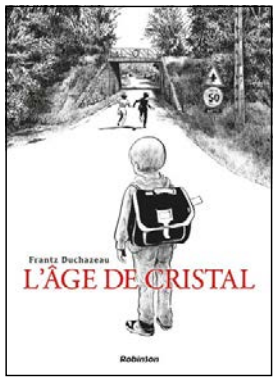
**I.** Démonstratif. Il prend trop d'intérêt. **II.** Prêtres gaulois. Retranché. **III.** Femme de lettres américaine. Filet ! Adverbe. **IV.** Opérations de choix. Secours. **V.** Il n'y en a pas sans épines. Simple. **VI.** Pronom. Ville de Belgique. **VII.** Limita. Linguales. **VIII.** Trou du souffleur. Rivière de Bretagne. **IX.** Fleuve d'Afrique. Naturelles. **X.** Ne sont donc pas libérales.

**SOLUTIONS**

**HORIZONTALEMENT**
**1.** Contresens. **2.** Avion. Via. **3.** Anis. Bell. **4.** Ut. Sêton. **5.** Sel. Sortir. **6.** Usés. Un. Ni. **7.** Touraine. **8.** Io. Inn. Lee. **9.** Éton. Arles. **10.** Réussites.

**VERTICALEMENT**
**I.** Ça. Usurer. **II.** Ovates. Oté. **III.** Nin. Let. Où. **IV.** Tris. Soins. **V.** Roses. Un. **VI.** En. Tournai. **VII.** Borna. RT. **VIII.** Event. Ille. **IX.** Nil. Innées. **X.** Salariées.

# **LIVRES EXPRESS** PAR MARC-PAUL LEMAY

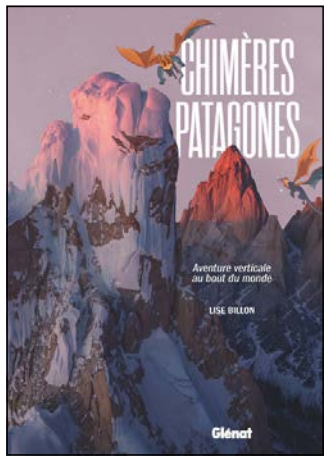



## L'ÂGE DE CRISTAL

**Frantz Duchazeau**

► Éditions Robinson, 160 pages, 22,99 €

Pierre doit avoir 8-10 ans. Il s'entend très bien avec son grand frère, déjà au collège, mais se pose beaucoup de questions sur la vie, les adultes, et l'évolution de son petit monde. Très sensible, il voit bien que ses parents ne semblent plus trop s'entendre et, peut-être, vont divorcer.
Il cherche comment échapper à l'inéluctable, à la transformation des personnes et des lieux qu'il aime. Initialement parue en 2017, cette chronique douce-amère sur la perte de l'insouciance enfantine a été remaniée par son auteur, Frantz Duchazeau. Le récit prend le temps nécessaire, parfois entrecoupé par des images inspirées de la série télévisée L'Âge de cristal où le héros, Logan, tente de fuir une société close et édénique mais d'où on « disparaît » à l'âge de 30 ans. L'atmosphère toute en douceur et le dessin en noir et blanc donnent un récit fait de doutes et de tendresse sur une enfance pas si insouciante que ça.




## CHIMÈRES PATAGONES

**Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)**

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Ce petit guide de poche (12x15 cm) recense quelque quatre-vingts espèces d'insectes. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une page avec un dessin précis, une photo « en situation » et un court résumé sur la bestiole pour mieux l'identifier lorsqu'on se trouve nez à ailes avec elle. Autant d'informations résumées ensuite dans une fiche un peu plus technique comprenant son nom scientifique, sa famille, ses dimensions, sa zone d'habitat et les périodes où on a le plus de chances de la rencontrer. Outre ces fiches, le guide donne quelques conseils pour mieux observer ces petites bêtes et offre une dernière partie orientée « carnet d'observation » où le lecteur pourra noter ses rencontres. Un joli petit cadeau à faire aux entomologistes amateurs ou randonneurs passionnés par la faune.




## DU TRIOMPHE À LA TRAGÉDIE

**Kristin Harila & trad. Céline Romand-Monnier**

► Glénat, coll. Latitude aventure, 320 pages, 22 €

En 2023, Kristin Harila entre dans l'histoire de l'alpinisme en grimpant 14 sommets de plus de 8.000 mètres en 94 jours. Mais très vite elle est accusée d'avoir privilégié l'établissement de ce record au sauvetage d'un sherpa en difficulté sur un pic qu'elle était en train d'escalader. Ce dernier mourra. Écrit à la première personne, ce livre témoigne d'une passion illimitée pour la montagne, des joies et des difficultés d'une femme dans un milieu encore très masculin, des rencontres et de l'amitié. De nombreuses photographies rendent ce récit encore plus proche.




## LE HÉROS DU LOUVRE

**Élie Chouraqui (scénario) & Letizia Depedri (dessin)**

► Glénat, 190 pages, 19 €

1939. Babi, juif sépharade immigré en France, trouve un travail de gardien de nuit au Louvre. Quelques mois plus tard, les Allemands envahissent la France et marchent sur la capitale.Le conservateur du musée lui demande d'évacuer les œuvres vers Chambord… Babi accepte, à condition que sa famille l'accompagne…
S'inspirant d'une histoire vraie, celle de son grand-père, Élie Chouraqui publie cette BD en 2023. Elle ressort aujourd'hui en même temps que le film Les héros du Louvre, du même auteur. Le récit est vif, les personnages forts et on se prend vite à suivre ce cache-cache mortel avec l'occupant nazi.




## LES ORANGES AMÈRES

**Javi Rey**

► Dargaud, coll. Intermezzo, 32 pages, 10 €

Intermezzo, la nouvelle collection lancée par la maison Dargaud, veut proposer, à raison de quatre sorties par an, des récits courts de fiction. Les oranges amères, récit du Catalan Javi Rey, inaugure la série. Elena est une jeune étudiante à la vie confortable et très rangée. Peut-être trop rangée. Elle éprouve le besoin de casser un peu ce carcan qui commence à l'étouffer. La découverte de Platon va-t-elle l'aider ?
Trente-deux pages, ça paraît peu. Mais lorsque le talent est là, c'est nettement suffisant pour donner une sensation d'enfermement étouffant. Court, mais fort.

**Société** En relayant abondamment des images de blocus ou de violences touchant des jeunes, Instagram, Snapchat ou TikTok participent à la dynamique des actions menées par les lycéens. Et ce, sous le regard attentif des services de renseignement territoriaux.

# Les réseaux sociaux au cœur du mouvement lycéen




À Bordeaux, le 2 octobre. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la diffusion des appels au blocage et des images de la mobilisation. MAXPPP/ PQR

L'image est aussi fugace que dramatique. À l'écran, on voit un adolescent vêtu de noir avec un moignon ensanglanté. C'est dans la matinée, ce lundi 5 octobre, que ce garçon, âgé de 15 ans, a eu la main arrachée par une grenade policière près d'un lycée professionnel de Lens (Pas-de-Calais). *« À l'heure où je vous parle, je ne suis pas en mesure de vous répondre si cet adolescent avait formellement récupéré une grenade qui a explosé dans sa main, ou si la grenade aurait atterri sur lui »*, a déclaré le procureur de Béthune, Étienne Thieffry. De manière quasi immédiate, les images de la victime ont fait le tour des réseaux sociaux. *« Dans ce mouvement des lycéens, tout est filmé pratiquement en temps réel. Et certaines images deviennent très vite virales sur les réseaux »*, souligne Olivier Ertzscheid, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nantes.

**« Dans ce mouvement des lycéens, tout est filmé pratiquement en temps réel. Et certaines images deviennent très vite virales sur les réseaux »**

Depuis plus de quinze jours, les blocus lycéens ont trouvé un large écho dans les réseaux très utilisés par les jeunes, principalement Instagram, Snapchat ou TikTok. « *Tous les matins, avec mes amies, on parle de ce qu'on a vu sur Instagram,* confie Lucie (prénom modifié), 16 ans, élève de terminale en région parisienne. *Sur mon fil, je vois beaucoup d'images de blocus qui se passent bien, où les lycéens parlent de leurs revendications. Il y a aussi beaucoup d'images de violences parfois très choquantes qui tournent. Par exemple, j'ai été très marquée par la vidéo d'une lycéenne de 14 ans brutalement attrapée au niveau du cou par un policier.* »

Sur d'autres plateformes, en particulier X, il est aussi possible de voir des images de policiers violemment frappés par des individus parfois très nombreux. « *Les réseaux ont ici d'abord une fonction de documentation du réel. Ils permettent de témoigner d'exactions dont les images circulent abondamment. Car les algorithmes ont tendance à mettre en avant les vidéos les plus violentes ou celles qui font le plus réagir* », indique Olivier Ertzscheid.

Selon lui, la place occupée par les plateformes dans ce mouvement lycéen n'est pas surprenante. « *Historiquement, la révolution des printemps arabes (à partir de 2010) a constitué un tournant. À l'époque, Facebook a été très massivement utilisé pour structurer ce mouvement de contestation. Depuis, les réseaux sociaux occupent une place centrale dans toutes les actions sociales d'envergure. On a pu le voir avec les gilets jaunes* », souligne Olivier Ertzscheid.

Bien souvent, ces réseaux permettent de construire un récit des événements qui n'est pas celui, souvent très contesté, des médias traditionnels. « *Les réseaux ont aussi pour fonction de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, uni et solidaire dans la lutte, estime l'enseignant-chercheur. De manière instantanée, des lycéens de La Roche-sur-Yon (Vendée) peuvent constater qu'ils ont les mêmes revendications, les mêmes pancartes que d'autres lycéens à Marseille ou à Lille.* »

Les réseaux jouent aussi un rôle « organisationnel » pour annoncer le lieu de tel ou tel blocus ou pour lancer certains mots d'ordre. Ce qui n'échappe bien sûr pas aux renseignements territoriaux. « *Les boucles de certains réseaux sociaux comme Snapchat ou TikTok permettent aux jeunes d'établir des contacts entre lycées et de mutuellement se prêter main-forte lors des tentatives de blocages* », indique par exemple une note d'un service de renseignement de la préfecture de police de Paris dévoilée le 1er octobre par Le Figaro. Cette note ajoute que les réseaux permettent « *aussi de lancer à la volée des idées de projets, comme, cette semaine, l'attaque du commissariat de police de La Courneuve, davantage pour tenter les plus téméraires que pour mettre au point les actions elles-mêmes* ». Depuis quelques jours ont émergé sur Snapchat des captures d'écran de messages qui, selon la rumeur, émaneraient de policiers cherchant à infiltrer des groupes de discussion entre lycéens. « *Cela tourne pas mal* », confirme Lucie. De nombreux jeunes sont ainsi aujourd'hui persuadés que des policiers tenteraient par ce biais d'obtenir des informations sur le prochain blocus ou sur l'identité de tel ou tel fauteur de troubles.

« *Bien sûr que les renseignements territoriaux surveillent les réseaux sociaux,* souligne un syndicaliste policier. *Mais ils travaillent surtout avec des sources humaines sur le terrain. Il suffit de se promener en civil autour des lycées pour avoir beaucoup d'informations. Et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de tenter d'infiltrer un groupe de conversation entre lycéens pour savoir où aura lieu le prochain blocus de tel lycée. L'information est en général affichée partout sur Snapchat ou Instagram.* »

***Pierre BIENVAULT***

LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE PARIS CPCE PL
Courrier Français 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL